

Economie Gabon +

Le Mensuel des dirigeants et leaders d'opinion



MENSUEL GRATUIT, NE PEUT ÊTRE VENDU

L'ESSENTIEL

VIE ÉCONOMIQUE

SIGNATURE DES STATUTS ET DU PACTE D'ASSOCIÉS DE RÉGIONAL INFRASTRUCTURE SUPRANATIONAL ENTITY GABON



Lire p.5

DÉVELOPPEMENT DURABLE

BIODIVERSITÉ : LES ESPÈCES ÉCOLOGIQUEMENT RARES SONT LES PLUS MENACÉES



Lire p.21

NUMÉRIQUE & DIGITAL

MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME NATIONALE D'E-GOUVERNEMENT



Lire p.21

Dossier



BANQUE & ASSURANCE

LA COVID-19 ACCÉLÈRE LA NUMÉRISATION DES BANQUES, DES ASSURANCES ET DE LA MICROFINANCE

GLOBAL ASSURANCES-RÉ
L'ASSURANCE DES PERSONNES, UNE VÉRITABLE NICHE ÉCONOMIQUE DU FUTUR POUR L'ENSEMBLE DU SECTEUR

COFIDEC-EMF

PRATIQUER DES TAUX D'INTÉRÊT FLEXIBLES EN FONCTION DE SES PRODUITS

Lire p.11-19

**PROCHAIN NUMÉRO :
GRANDE DISTRIBUTION**

**N°89
DEC.2020
/JAN.2021**



ORIGEN

EAU PURE

Eau pour toute la famille

1,5 L 0,5 L

5 L 10 L

Zone économique spéciale de Nkok / contact : 062 69 27 29 - 062 16 28 66 - 077 88 24 64

+ À L'ÉCOUTE + INFORMÉS + CONNECTÉS

Découvrez gratuitement l'actualité économique du Gabon

NOTRE FORCE RÉSIDE DANS NOS PROPRES VALEURS ET SE DÉCLINE EN QUELQUES LIGNES

7. NOS RUBRIQUES

Les Échos de l'Économie Gabonaise – Grande distribution – Développement durable – RSH/HSE – Économie numérique – Agriculture & Agrobusiness – Ressources minières – Transports, Logistique, Tourisme – BTP – Éducation, Formation – Banques & Assurances... et aussi, Portrait – Santé – Agenda, Conso.

6. LA DISTRIBUTION

Les 12 000 journaux édités chaque mois sont distribués par nos soins à titre personnalisé à tout l'appareil politique, aux directeurs généraux et aux chefs d'entreprises. Il est aussi mis à disposition dans tous les grands hôtels de la place, à l'aéroport et dans les avions, les ONG, les banques et les assurances, les ambassades du Gabon à l'étranger et celles implantées au Gabon, bibliothèques, grandes écoles et les institutions : Unesco, Unicef, OMS...

1. CONSTANCE

Maintien d'une ligne éditoriale objective, claire et précise relative à l'économie. Respect de la déontologie du métier : relater, relayer l'information telle qu'elle nous est transmise et après vérification.

2. NOTRE ÉQUIPE

Fidèle, passionnée et très organisée. Tout est intégré : la rédaction, les secrétariats, l'infographie, la relecture et la correction, le community management, la distribution. Seule l'impression est externalisée.

3. POURQUOI EST-IL GRATUIT

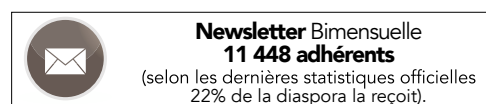
Parce que c'est une forme de liberté et qu'elle est en adéquation avec le mode de fonctionnement des réseaux sociaux sur lesquels nous sommes très présents.

4. LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Seuls les reportages et les achats d'espaces sont payants selon des tarifs fixés.

5. NOTRE CIBLE

Principalement les leaders d'opinion et les chefs d'entreprises ainsi qu'un large public.



L'ensemble de ces vecteurs de communication est à votre disposition selon vos messages à transmettre, votre actualité, le public à atteindre et la période concernée.

1266 BD DE LA NATION BORD DE MER - LIBREVILLE

Immeuble B.I.C.P Bord de mer - BP : 4562 Libreville/Gabon

Tél.: +241 (0) 11 44 11 62 - Email : servicecommercial@economie-gabon.ga

VIE ÉCONOMIQUE

4 - 10

LA TRANSITION VERS LA REPRISE ÉCONOMIQUE : ATTENTION AUX RISQUES POUR LA STABILITÉ FINANCIÈRE

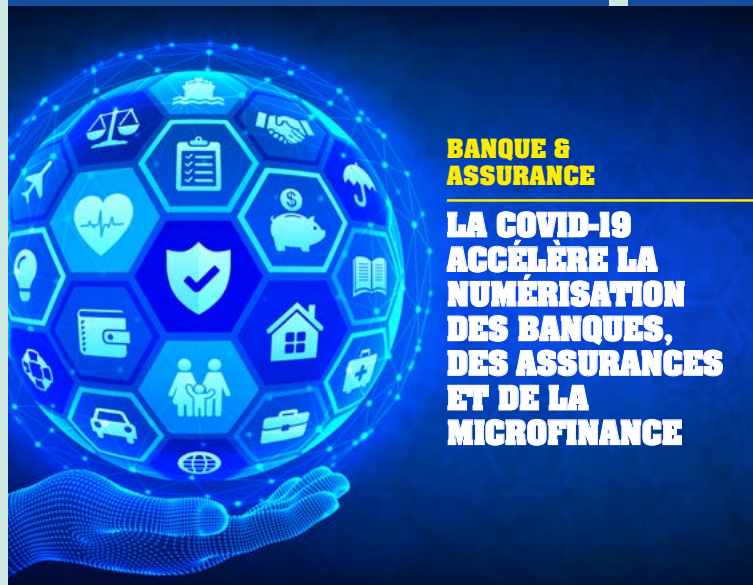
p. 4

L'UA PLAIDE POUR L'ALLÈGEMENT DE LA DETTE DES PAYS AFRICAINS !

p. 5

DOSSIER

11 - 19



BANQUES, ASSURANCES ET BEAC : DES ESPOIRS ENVOLÉS

p. 15

APRÈS LA TEMPÊTE : AIDER LA MICROFINANCE À S'ADAPTER ET PROSPÉRER

p. 16

GESTION DES DEVISES : LA BEAC VICTIME DE LA PRESSION D'UN LOBBY DU SECTEUR ÉNERGÉTIQUE

p. 18

OBTENIR UN CRÉDIT BANCAIRE : CE QU'IL EST BON DE SAVOIR !

p. 19

ENVIRONNEMENT NEUF

20

CLIMAT : DES CHERCHEURS ALERTENT SUR L'IMPACT CROISSANT DES ENGRAIS AZOTÉS ET DE L'ÉPANDAGE

p. 20

CONSO & SANTÉ

22

L'HYPERTROPHIE DE LA PROSTATE : POURQUOI VOTRE MÉDECIN NE VOUS EN PARLE-T-IL PAS ? (SUITE ET FIN)

p. 22

TOUT NUMÉRIQUE OU RIEN

La crise sanitaire mondiale due à la pandémie de la Covid-19 a fait prendre conscience aux groupes africains des métiers des assurances et des établissements bancaires toutes catégories confondues, de la nécessité d'accélérer la numérisation de leurs activités et d'offrir davantage des services en ligne à leurs clients. La Covid-19 a été le réveil qui a sonné très tôt le matin du mois de mars 2020 afin de réveiller ceux-là qui traînaient encore les pieds pour numériser leurs services à la clientèle. Cette fois-ci, c'est une digitalisation au pas militaire qui vient d'être enclenchée aussi bien au profit des clients que des opérateurs du secteur de la finance.

Par Dr Nelto

Pour le directeur général de la panafricaine Ecobank, le coronavirus est le plus grand accélérateur de notre époque. Mieux, dirait-il, s'il y a une chose positive qui doit sortir de cette période, c'est que les gens ont fait l'essai du numérique et ont été conquis. Et le révélateur de cette tendance à la digitalisation n'a été rien d'autre que l'imposition par les gouvernements du confinement des mesures barrières de distanciation physique et du port des masques qui a radicalement transformé les liens présents qui unissaient les banquiers à leurs clients.

Pour l'historique de son compte bancaire, il faut aller remplir une fiche au guichet. Pour des problèmes détectés dans son compte, il faut consulter son gestionnaire, etc. Pour des retraits ou dépôts d'argent, ce sont régulièrement des files d'attente que l'on observe dans nos établissements financiers. Quant aux compagnies d'assurances, l'agence physique demeure encore le centre névralgique de leurs métiers. Or en Europe comme dans certains pays africains, les services aux clients se font généralement à distance.

Soyons réaliste car tout autant que l'enjeu technologique, l'enjeu de la transformation numérique est aussi un enjeu d'inclusion, un enjeu de société. Les métiers du numérique ne doivent pas être un entre-soi, un monde replié sur lui-même, dont une partie de nos concitoyens serait exclue.

Au contraire, cette quatrième révolution industrielle – parce qu'elle porte en elle une promesse d'inclusion – doit être l'un des creusets de l'égalité des chances. Dans un monde de plus en plus globalisé, le succès des entreprises repose sur des collaboratrices et des collaborateurs talentueux, venant d'horizons divers, pensant et agissant différemment.

Les entreprises doivent dès lors ressembler à leurs clients, à leurs consommateurs et à leurs utilisateurs pour mieux les comprendre et innover davantage. Enjeu éthique, la diversité est aussi un enjeu de performance économique. Dans cette optique, les entreprises ne peuvent se priver d'une partie de nos concitoyens.

Notre constat, c'est qu'encore aujourd'hui, la numérisation des services en Afrique subsaharienne n'en est qu'à ses premiers balbutiements. Toutefois, il faut rester positif d'autant plus qu'une fois la vie



revient à la normale dans nos pays, après cette crise sanitaire de la Covid-19, le mobile banking et la banque en ligne devraient voir leur utilisation.

Proposition : accroissements des points d'interaction des établissements bancaires et des compagnies d'assurance avec leurs clients via par exemple l'installation, sur leur réseau de GAB, des solutions sécurisées et accessibles 24h/7jours permettant notamment de déposer des chèques, du cash ou d'avoir accès à un agent virtuel. La transformation digitale des banques et assurances, est devenue une nécessité. Proposer des solutions innovantes dans les domaines des technologies de l'information et de la communication, de la cybersécurité et de la biométrie, ouvrirait des perspectives intéressantes dans le rapport entre opérateurs et clients, et l'efficacité du service à la clientèle.

Pour preuve, pendant toute cette période de la Covid-19, certaines agences bancaires et des assurances ont adapté leur organisation afin de permettre à leurs clients de réaliser leurs transactions dans les délais impartis. Leurs offres digitales ont été particulièrement importantes et appréciées. Face donc à ce paradigme, les banques et assurances doivent accélérer leur transformation digitale au risque de ne plus pouvoir répondre efficacement aux besoins de leur clientèle.

Directeur de la publication

Philippe CHANDEZON
pchandezon@gmail.com
Cel. : +241 (0) 65 31 70 00

Directeur de la rédaction

Dr Nelto NARGONGAR
nelto.nargo@gmail.com
Tél.: +241 (0)62 75 62 32
+241 (0)66 74 03 02

Secrétaire de rédaction

Responsable multimédia
Manuella MENGUE M'EYI
Tél. : +241 (0) 11 44 11 62
m.mengue.economiegabonplus@gmail.com

Responsable réseau de distribution

Jocelyne DOKASSE – Tél. : +241 (0) 11 44 11 62
servicecommercial@economie-gabon.ga

Publicité & marketing :

241 (0) 11 44 11 62
servicecommercial@economie-gabon.ga

Directeur artistique & infographie

Donald ELLA

Informations légales

MEDIAGAB Société éditrice de :
Economie Gabon+
RCM N°RG LBV 2019B22899
Numéro statistique : 47809 P
Récépissé de déclaration de constitution d'un
organe de presse N°0165/MCPEN/SG/DCOM du
3 juin 2010

Régie publicitaire :

MEDIAGAB
Tél: +241 (0) 11 44 11 62

Siège social

1266 Bd de la Nation Bord de mer - Libreville
Immeuble BICP, BP 4562 Libreville-Gabon
Tél. +241 (0) 11 44 11 62

Site Internet : www.economie-gabon.ga

Facebook : facebook.com/economiegabon.plus

Twitter : twitter.com/EconomieGabon

LinkedIn : linkedin.com/in/economiegabonplus



Impression : Multipress

Tirage : 12 000 exemplaires
Tél.: 011 73 21 75 / 011 73 22 33



Donald ELLA MFENE
Directeur Artistique

LA TRANSITION VERS LA REPRISE ÉCONOMIQUE : ATTENTION AUX RISQUES POUR LA STABILITÉ FINANCIÈRE

Malgré une crise économique mondiale qui ne peut être comparée qu'à la Grande Dépression, les risques pour la stabilité financière à court terme ont été maîtrisés grâce à l'assouplissement sans précédent des politiques monétaires et au considérable appui budgétaire apporté dans le monde entier. Cependant, de nombreux pays présentaient des facteurs de vulnérabilité préexistants, qui sont aujourd'hui exacerbés et pourraient ralentir la reprise. Pour le FMI, l'économie mondiale est en train de s'extirper du gouffre dans lequel elle s'était enfoncée lors du « Grand Confinement » d'avril. Mais la pandémie de la Covid-19 continuant de se propager, de nombreux pays ont ralenti leur réouverture et certains rétablissent des confinements partiels afin de protéger les populations à risque. Bien que le redressement de la Chine ait été plus rapide qu'attendu, la longue ascension de l'économie mondiale vers des niveaux d'activité comparables à ceux d'avant la pandémie demeure exposée à des revers.

Par rédaction

Les pouvoirs publics ont pris des mesures exceptionnelles qui ont stabilisé les marchés, rassuré les investisseurs et préservé le flux de crédit en faveur de l'économie mondiale. Surtout, ces mesures ont permis d'éviter que le ralentissement de l'activité économique et le décrochage des marchés financiers ne s'entretiennent mutuellement dans un cercle vicieux destructeur.

Le rebond des prix des actifs et l'assouplissement des conditions financières mondiales ont profité non seulement aux pays avancés, mais aussi aux pays émergents. En outre, contrairement à ce qui s'est passé lors des crises précédentes, les pays émergents ont cette fois-ci également pu réagir en baissant les taux directeurs, en injectant des liquidités et, pour la première fois, en recourant à des programmes d'achat d'actifs.

ATTENTION AU DÉCALAGE ENTRE ÉCONOMIE RÉELLE ET MARCHÉS FINANCIERS

L'amélioration notable des conditions financières a permis de maintenir le flux de crédit en faveur de l'activité économique, mais les perspectives restent très incertaines. Un décalage persiste, par exemple, entre d'une part les marchés financiers, où les valorisations boursières ont augmenté (malgré les récentes révisions), et d'autre part la faiblesse de l'activité économique et l'incertitude des perspectives. Cet écart peut se résorber progressivement si l'économie se redresse rapidement. En revanche, si la reprise tarde à se concrétiser, par exemple parce qu'il faut plus de temps pour maîtriser le virus, la confiance des investisseurs pourrait s'éroder.

Tant que les investisseurs pensent que les pouvoirs publics continueront de soutenir les marchés, la valeur des actifs pourrait rester élevée pendant un certain temps. Néanmoins, et surtout si l'activité économique tarde à se redresser, on pourrait assister à un ajustement brutal des prix des actifs ou à des flambées périodiques de volatilité.

LES FACTEURS DE VULNÉRABILITÉ DES ENTREPRISES S'AGGRAVENT ENCORE



Les mesures prises par les pouvoirs publics ont permis aux entreprises de faire face aux pénuries de liquidités qu'elles ont connues quand l'économie s'est arrêtée en s'endettant davantage. Si ces emprunts supplémentaires ont permis d'éviter une vague de faillites au début de la crise, ils ont également alourdi le fardeau de la dette des entreprises. Mais nombre de ces entreprises étaient déjà très endettées avant la crise, et l'endettement atteint aujourd'hui de nouveaux sommets dans certains secteurs. Aussi se peut-il que les risques d'insolvabilité aient été différés, et de nouvelles pressions sur les liquidités pourraient alors donner lieu à des faillites, surtout si la reprise tarde à venir.



Coût de l'emprunt : les rendements des obligations restent élevés dans les pays émergents et préémergents.

LA RÉSILIENCE DES BANQUES MISE À L'ÉPREUVE

Lorsque la crise de la Covid-19 a éclaté, le secteur bancaire disposait de volants



Une forte vulnérabilité : sur 29 pays dont le secteur financier est d'importance systémique, six présentent une forte vulnérabilité au niveau des entreprises, des banques et de l'Etat.

de fonds propres et de liquidités plus importants qu'au début de la crise financière mondiale. Les résultats remarquables découlant des réformes menées au cours des dix dernières années lui ont permis de participer de la solution plutôt que du problème jusqu'à présent, les banques ayant continué à fournir des crédits aux entreprises et aux ménages pendant la pandémie. Néanmoins, l'analyse du FMI montre que, dans un scénario macroéconomique défavorable, certains systèmes bancaires pourraient enregistrer un important déficit de fonds propres parce qu'un grand nombre d'entreprises et de ménages ne seraient pas en mesure de rembourser leurs prêts (même en tenant compte des mesures actuellement mises en place par les pouvoirs publics) et que la rentabilité vacillerait.

LA MULTIPLICATION DES INTERDÉPENDANCES

L'ampleur sans précédent de la crise liée à la pandémie exacerbe les facteurs de vulnérabilité dans de nombreux secteurs. Les administrations publiques ont dû accumuler des déficits budgétaires plus importants pour pouvoir soutenir les entreprises et les ménages. Dans le même temps, les banques et autres institutions financières ont dû acheter davantage d'obligations d'État. À l'avenir, la capacité budgétaire nécessaire pour fournir un appui supplémentaire pourrait être plus restreinte.

Par ailleurs, les institutions financières non bancaires, comme les gestionnaires d'actifs et les sociétés d'assurance, jouent désormais un rôle important sur les marchés du crédit, y compris sur ses segments les plus risqués. Elles ont réussi à résister aux turbulences des marchés causées par la pandémie grâce à l'appui des pouvoirs publics, mais les fragilités, telles que les asymétries de liquidité et l'exposition au risque de crédit, restent importantes. Ces fragilités pourraient tôt ou tard se propager à l'ensemble du système financier.

LES DIFFICULTÉS DE FINANCEMENT DES PAYS ÉMERGENTS

Les pays émergents et les pays à faible revenu se heurtent à des difficultés de financement qui leur sont propres. L'assouplissement des conditions financières au



Fonds propres des banques : les mesures de soutien contribuent à atténuer les conséquences d'un scénario macroéconomique défavorable pour les fonds des banques (en milliards de dollars US)

niveau mondial a, dans l'ensemble, amélioré les perspectives en termes de flux d'investissements de portefeuille vers la plupart des pays émergents et stabilisé l'accès de ces derniers au financement. Toutefois, certains pays à faible revenu ont des dettes telles qu'ils pourraient se retrouver sous peu en situation de surendettement en raison de coûts d'emprunt prohibitifs.

DES POLITIQUES POUR ASSURER LE REDRESSEMENT ET VOIR PLUS LOIN

Pour la suite, les décideurs devraient soigneusement échelonner leur riposte afin d'assurer une transition sans heurt vers la reprise. Ils devront faire face à des arbitrages difficiles entre le soutien à court terme et les risques pour la stabilité macrofinancière à moyen terme, et ils doivent surveiller de près les éventuelles conséquences involontaires de leur soutien sans précédent.

Au fur et à mesure que les économies rouvrent, la politique monétaire devrait rester accommodante pour soutenir la reprise. L'État devrait également continuer d'apporter une aide de trésorerie, même si son prix doit être progressivement ajusté pour encourager le retour à un financement normal par le marché. Il sera essentiel de mettre en place un solide mécanisme de restructuration de la dette pour réduire le surendettement et remédier aux problèmes des entreprises non viables. Il conviendrait de maintenir l'appui multilatéral aux pays à faible revenu ayant des difficultés de financement.

Une fois la pandémie endiguée, un solide programme de réformes financières pourrait être axé sur la reconstitution des volants de fonds propres des banques, le renforcement du cadre réglementaire applicable aux institutions financières non bancaires et le durcissement du contrôle prudentiel afin de limiter la prise de risques excessifs dans un environnement où les taux d'intérêt devraient demeurer plus bas plus longtemps.

Source : [info.org](https://www.info.org)

Flashez ce code avec votre smartphone pour lire l'article



Notation financière : BGFIBank Gabon notée A+ et A1+ par Bloomfield Investment Corporation

BID – GABON

SIGNATURE DES STATUTS ET DU PACTE D'ASSOCIÉS DE RÉGIONAL INFRASTRUCTURE SUPRANATIONAL ENTITY GABON

Par Dr Nelto



M. Jean-Marie Ogandaga, ministre de l'Économie et de la Relance

Le ministre de l'Économie et de la Relance, M. Jean-Marie Ogandaga, a procédé ce jeudi 15 octobre à la signature des statuts et du pacte d'associés de Régional Infrastructure Supranational Entity Gabon (RISE Gabon), véhicule commun d'investissement entre la République gabonaise et la Banque islamique de développement (BID). La Banque islamique de développement était représentée par son président, M. Bandar Hajjar, présent par visioconférence depuis Djeddah.

RISE Gabon est le symbole d'une nouvelle étape de la coopération entre le Gabon et la BID et constitue une innovation en matière d'aide au développement à plusieurs titres. Ce fonds d'investissement est dédié au financement d'études de faisabilité et à la structuration de projets d'infrastructures permettant aux filières économiques de gagner en compétitivité et remonter les chaînes de valeur internationale. Il va permettre de faciliter la mise en place d'une nouvelle génération de PPP en finançant les étapes initiales de projets générant des revenus futurs qui permettront de rembourser leur financement.

De plus, l'intervention de la BID dans RISE Gabon se fait via un investissement direct sur les ressources propres de cette institution multilatérale du développement et non par un prêt, répondant ainsi à la volonté du président de la République de privilégier les investissements directs étrangers en lieu et place du recours à l'emprunt public. La dotation initiale en capital de RISE Gabon est de 60 millions de dollars dont 15 millions de dollars apportés en capital investissement par la BID.

« Cette nouvelle approche stratégique se fonde sur la nécessité de faire fonctionner les marchés, au bénéfice du développement à travers l'insertion dans la chaîne de valeur mondiale (CVM) de produits pour lesquels notre pays dispose d'un avantage comparatif révélé. Partant de cette approche, dans le cas du Gabon, l'analyse de la CVM a conduit à sélectionner le bois et l'exploitation minière comme industries phares », a indiqué le ministre en charge de la Relance lors de son allocution.

Rappelons que le Gabon est membre de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) depuis 1974 et a adhéré à la Banque islamique de développement (BID), une institution financière spécialisée de l'OCI dont la fonction est, entre autres, de participer au financement des projets et entreprises productifs.

Source : Ministère de l'Économie et de la Relance

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : VERS UNE REPRISE DIFFICILE



L'Afrique subsaharienne fait face à une crise sanitaire et économique sans précédent, qui, en l'espace de quelques mois seulement, a mis en péril des années de progrès durement acquis sur la voie du développement et bouleversé l'existence et les moyens de subsistance de millions de personnes. Les perspectives actuelles pour 2020-21 sont globalement comparables à celles de la mise à jour de juin. Selon les projections, l'activité en 2020 devrait subir une contraction de 3,0 %, ce qui reste le plus mauvais résultat jamais observé.

Pour 2021, la croissance régionale devrait se redresser modestement à 3,1 %. Ces perspectives sont exposées à des risques importants, notamment en ce qui concerne l'évolution de la pandémie de la COVID-19 et la résilience des systèmes de santé de la région. Ces risques sont aggravés par l'incertitude entourant le financement extérieur : les besoins sont estimés à environ 900 milliards de dollars sur la période 2020-23, dont 130 à 410 milliards de dollars pour lesquels les sources ne sont pas connues.

Globalement, les perspectives de la région seront fonction de la disponibilité de financements supplémentaires et de réformes nationales porteuses de transformations qui permettront de renforcer la résilience (accroissement des recettes, passage au numérique, amélioration de la transparence et de la gouvernance), d'accélérer la croissance à moyen terme, de créer des débouchés pour une vague de nouveaux arrivants sur le marché du travail et d'avancer vers les objectifs de développement durable.

Source : Département communication FMI.

L'UA PLAIDE POUR L'ALLÈGEMENT DE LA DETTE DES PAYS AFRICAINS !

En sa qualité de premier vice-président de l'Union Africaine, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a participé, le jeudi 22 octobre écoulé, à la deuxième réunion de coordination entre l'Union Africaine, les communautés économiques régionales et les mécanismes régionaux. A cette occasion, le chef de l'Etat de la RDC a fait un plaidoyer pour l'allègement de la dette des pays africains. Une opportunité pour Félix Tshisekedi de renforcer son leadership continental à travers la défense des causes panafricaines car appelé à occuper le fauteuil de la présidence de l'Union Africaine en 2021.

Par Dr Nelto

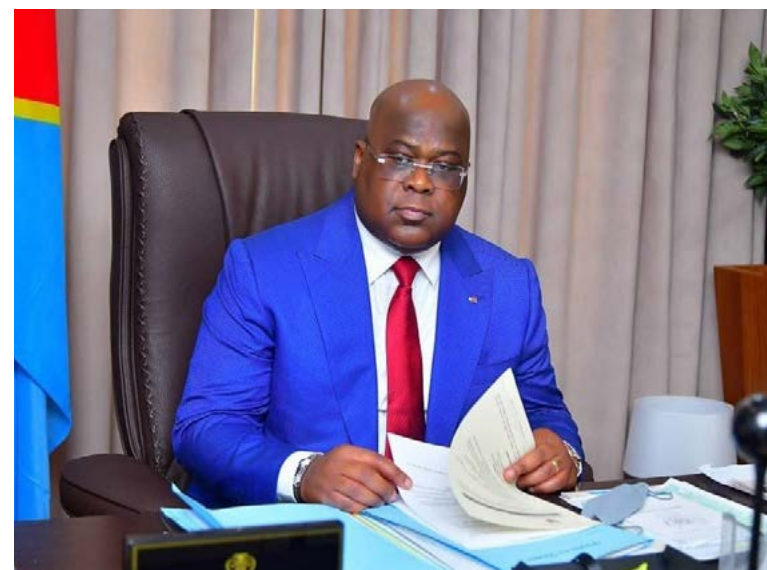
Dans son allocution, le président Félix-Antoine Tshisekedi a fait le plaidoyer en vue de l'allègement de la dette des pays africains pour dégager des marges financières, non seulement pour la riposte contre la Covid-19, mais aussi pour le renforcement des systèmes de santé publique et la relance des économies et secteurs sociaux impactés par cette pandémie. Il a, par ailleurs, rappelé à ses homologues l'adhésion totale de la RDC à la nécessité impérieuse de concrétiser les programmes d'inté-

gration régionale avec la ZLECAF comme pilier de cette vision.

« La RDC prend toutes les dispositions pour ratifier les instruments juridiques de la Zone de libre échange économique africaine », a déclaré le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. D'après lui, « la ZLECAF doit, pour produire ses effets optimaux, s'accompagner de l'industrialisation, de la transformation de nos matières premières et de la solution du défi énergétique d'Inga ». Il était aussi question, lors de cette deuxième réunion, d'examiner le rapport inter-

médiaire sur la pandémie de la COVID-19 en Afrique ainsi que le rapport sur l'état d'intégration régionale et la situation des institutions financières de l'UA.

LA RDC ENGAGÉE À DONNER SA PART AU FONDS DE RIPOSTE EN DÉPIT DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES CONJONCTURELLES.



A ce sujet, le président de la République Démocratique du Congo a fait part de l'engagement des épidémiologistes congolais mis à la disposition des pays africains à travers la CDC Afrique. La RDC, a dit le chef de l'Etat, s'est engagée à donner sa part au Fonds de riposte en dépit des difficultés économiques conjoncturelles.

Présidée en mode visioconférence par le président Cyril Ramaphosa, président en exercice de l'UA, cette réunion a connu la participation des chefs d'Etat du Mali, du Kenya et de l'Égypte, tous membres du bureau de l'Union Africaine.

On a noté aussi la participation du président de la commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, ainsi que celle du Commissaire aux affaires sociales Amira Elfadil Mohamed Elfadil.

Les chefs d'Etat, présidents en exercice des comités économiques régionaux dont le chef de l'Etat du Gabon (CEEAC), du Rwanda (EAC), du Mozambique (SADC), du Ghana (CEDEAO), du Tchad (CEN-SAID) et du Soudan (IGAD) ont pris part à cette importante réunion.

Source : www.zoom-eco.net

L'AGASA SOUTIENT OCTOBRE ROSE POUR LE DROIT DES FEMMES À LA VIE « LE CANCER N'EST PAS UNE FATALITÉ, SE FAIRE DÉPISTER C'EST SE PROTÉGER. » PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS !

« Se faire dépister, c'est déjà se faire soigner. » Tel est le message des responsables de l'AGASA envoyé aux femmes du Gabon en cette période de célébration de la campagne de sensibilisation au dépistage des cancers de l'utérus et du sein. Au-delà de ce compromis avec la Fondation Sylvia Bongo Ondimba pour sauver la vie des femmes, de nos mères, l'AGASA est proactive dans le suivi de la qualité des aliments que nous consommons au quotidien. Pour preuve, chaque année plus de 420.000 personnes meurent dans le monde pour avoir consommé des aliments contaminés.

Par Dr Neltoh

C'est ainsi qu'à l'occasion de cette 7e édition d'Octobre Rose, l'AGASA s'est mobilisée et a lancé une opération de dépistage des cancers auprès de son personnel féminin, grâce au soutien de la Fondation Sylvia Bongo pour la famille et du ministère de la Santé.

Ce sont en effet 41 femmes de toutes catégories socio-professionnelles confondues qui se sont volontairement inscrites pour se faire dépister ce jeudi 1er octobre 2020, et ce dans le strict respect des mesures barrières.

Cette opération de solidarité agissante vise à promouvoir le système de prévention qui permet d'augmenter les chances de survie. L'AGASA incite donc l'ensemble des entités privées et publiques à s'engager dans cette initiative et encourager leur personnel féminin à se faire régulièrement dépister.

Il convient de rappeler que, durant tout ce mois d'Octobre Rose, s'ouvre un mois symbolique pour informer, sensibiliser et lutter contre les cancers féminins. Un mois pour apprendre, prévenir, se mobiliser et s'unir contre une maladie qui touche encore un trop grand nombre de femmes dans notre pays. En effet, tout au long de ce mois rose, le slogan et le message le plus en vogue demeure : « *Devenez les ambassadeurs de cette noble cause, en portant, tous les jeudis, un vêtement ou un accessoire rose en signe de soutien aux cancers féminins ! Que ce soit au travail ou à la maison, seul ou entre amis, il n'a jamais été aussi simple de soutenir une bonne cause. Ensemble, nous pouvons sauver des vies !* » Et l'AGASA est devenue un des ambassadeurs de la lutte contre les cancers de l'utérus et du sein dans notre pays. D'où son compromis avec la Fondation Sylvia Bongo Ondimba (FSBO) pour le droit de vie des femmes.

LA QUALITÉ N'EST PAS UN ACTE, C'EST UNE HABITUDE

Nous voulons dire par là que la qualité des aliments que nous consommons au quotidien est fondamentale pour



notre santé. On estime que 600 millions de personnes, soit environ 1 sur 10 dans le monde, tombent malades chaque année après avoir consommé des aliments contaminés, que 420 000 en meurent et qu'il en résulte la perte de 33 millions d'années de vie en bonne santé. Bien pire, les maladies d'origine alimentaire entravent durablement le développement socio-économique en sollicitant lourdement les systèmes de soins de santé et en portant préjudice aux économies nationales, au tourisme et au commerce.

Et pourquoi le commerce ? Il faut savoir que les chaînes d'approvisionnement alimentaire (surtout qu'au Gabon, nous sommes de gros importateurs des denrées alimentaires), traversent désormais de multiples frontières nationales. Par conséquent, pour garantir la sécurité sanitaire des alimentaires, il est essentiel que se mette en place une collaboration effective entre les pouvoirs publics gabonais, les importateurs et les consommateurs. C'est ce que fait l'AGASA dans le

cadre de sa mission de sécurisation de notre alimentation en rencontrant, en sensibilisant les opérateurs économiques en particulier les importateurs, les producteurs et les vendeurs.

C'est dans ce contexte qu'une séance de travail s'est tenue, le mercredi 7 octobre 2020, entre les responsables techniques de l'AGASA et les acteurs de la filière viande fraîche. Au centre des discussions, le passage

en revue des conditions sanitaires et d'hygiène des aires d'abattage, débiteries et points de vente, conformément aux dispositions de l'Arrêté n° 003/MAEPA du 18 mars 2020, fixant les normes de création, d'installation des abattoirs et aires d'abattage et les conditions sanitaires et d'hygiène applicables à ces établissements.

L'objectif de cette rencontre étant de présenter aux différents acteurs l'état des lieux de leurs structures et de définir un chronogramme d'actions à réaliser pour leur mise aux normes sanitaires en vue de garantir l'innocuité et la salubrité des viandes mises en consommation.

Mieux, dans le cadre de son plan de surveillance sur la filière avicole et spécialement les importations de volaille, l'AGASA a dépêché, vendredi 2 octobre 2020, une équipe auprès de deux importateurs dudit produit afin de procéder à une meilleure traçabilité (provenance, qualité nutritionnelle...).

Des prélèvements ont été effectués pour analyse en laboratoire afin d'écarter tous risques pour le consommateur. Pour rappel, les salmonelles sont des bactéries pouvant provoquer une infection alimentaire. Elles provoquent deux types de maladies : des gastro-entérites par intoxication alimentaire (salmonellose), et des fièvres typhoïdes et paratyphoïdes. En attendant les résultats d'analyse, les deux conteneurs (soit 54 800kg) ont été saisis à titre conservatoire pour éviter leur mise sur le marché.

Enfin, une séance de travail organisée, le 1er octobre écoulée, a réuni autour de la table de concertation Mme Alia Maheva Bongo Ondimba, directrice générale de l'AGASA, accompagnée de son directeur général adjoint, M. Didier Mebiame, et M. Ngokouba Duliwi Meryl, directeur général de l'Institut National de la Cartographie dans les locaux de l'Agence. Elle avait pour axe principal : l'élaboration d'une cartographie des acteurs du secteur agro-alimentaire.

Les objectifs cibles ont été l'identification de tous les acteurs allant de la « fourche à la fourchette » ; la maîtrise de leur implantation sur l'étendue du territoire ; la géolocalisation de l'ensemble des acteurs de la filière pour un meilleur suivi sanitaire ; et la garantie et la mise à la disposition des Gabonais d'un outil capable de les guider vers les bons choix de consommation.

PROMOUVOIR LE SAVOIR-FAIRE DES FEMMES DANS LES CHAÎNES DE VALEURS AGRICOLES

Par la rédaction

Au Gabon, les femmes jouent un rôle primordial dans la chaîne de valeur du secteur agricole, dans la mesure où elles interviennent à toutes les étapes. En moyenne, les femmes représentent 43% de la main-d'œuvre agricole dans les pays en développement et 50 % de la main d'œuvre agricole en Afrique sub saharienne.

Sur le plan national, l'essor de la transformation des produits agricoles est caractérisé par une forte implication des femmes. En effet, sur la chaîne de valeur de ces produits, elles occupent une place prépondérante et créent des emplois dans la transformation. Depuis plusieurs années, en appui au gouvernement, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) travaille activement au renforcement de leurs capacités, notamment à travers la structuration d'une Fédération Nationale des Transformateurs de Produits Agricoles du Gabon (FENATAG).

Dans le but de contribuer à la promotion et à la visibilité des activités de ces femmes dans les chaînes de valeurs agricoles au Gabon, la FAO, en partenariat avec le ministère du Commerce et des Petites et moyennes entreprises, Petites et moyennes industries, a organisé sa 6e Réunion du groupe thématique avec comme réflexion « *Femmes et chaînes de valeurs agricoles* ».

Une cinquantaine de transformatrices de produits agricoles a pris part à cette manifestation afin de montrer leur savoir-faire et leur apport à l'économie nationale. La communication livrée par l'Agence Gabonaise de la Normalisation (AGANOR) a mis en évidence l'importance de la normalisation et son lien avec la sécurité alimentaire. La seconde communication livrée par une transformatrice agricole a mis exergue plusieurs cas de réussite des femmes dans la chaîne des valeurs agricoles en dépit des obstacles et écueils rencontrés au quotidien dans leurs activités respectives.

Flashez ce code avec votre smartphone pour lire l'article



Notation financière :
BGFIBank Gabon
notée A+ et A1+ par
Bloomfield Investment Corporation

INTÉGRATION AFRICAINE : DES PROGRÈS, MAIS AUSSI DES DÉFIS À RELEVER

Le constat a été fait hier lors d'une réunion de haut niveau de l'Union Africaine par visioconférence à laquelle a participé le président de la Transition, Bah N'Daw.

Par Dr Neltoh

Le Mali signe son retour sur la scène continentale avec la participation par visioconférence du président de la Transition à la 2e réunion de coordination entre l'Union Africaine, les Communautés économiques régionales (CER) et les Mécanismes régionaux (MR) sur la poursuite de l'agenda d'intégration africaine. Bah N'Daw y a pris part, hier, en qualité de deuxième vice-président du Bureau de la conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'UA, présidé par le Sud-Africain Cyril Matamala Ramaphosa.

« L'AFRIQUE QUE NOUS VOULONS »

Outre les cinq membres de ce bureau, les présidents en exercice des CER et MR reconnus par l'organisation panafricaine, ainsi que le président de la Commission de l'UA ont participé à cette rencontre virtuelle tenue au moment où le continent est ébranlé par le coronavirus qui fait preuve d'une grande résilience et après la levée de la suspension de notre pays des activités de l'Union Africaine. Occasion donc pour le président de la Transition de



Photo AMAP

réaffirmer l'attachement du Mali au processus d'intégration du continent en mettant en exergue son engagement historique pour la réalisation de l'unité africaine.

En effet, Bah N'Daw, auquel le président Ramaphosa a souhaité la bienvenue, a réitéré que tous les engagements

internationaux du Mali seront tenus par la Transition qu'il dirige. « *L'intégration continentale n'est pas un slogan pour le Mali mais un engagement* », a-t-il souligné, avant d'affirmer que : « *Notre pays adhère totalement à la stratégie de lutte contre la Covid-19 définie et menée par l'UA sous le leadership de son président en exercice.* »

Aujourd'hui, l'organisation panafricaine a plus que jamais compris la nécessité de renforcer la coordination entre toutes les composantes de notre Union afin qu'elles fonctionnent de façon harmonieuse, nourries au creuset de la commune volonté de bâtir « *l'Afrique que nous voulons* ». Telle est la finalité de la réunion de coordination dont l'objectif ultime est d'inscrire, dans un cadre formalisé, les relations entre l'Union Africaine, les CER/MR et les États membres pour que toutes ces entités coopèrent au développement du continent, chacune dans les sphères qui sont les siennes.

DES PROGRÈS RÉALISÉS DANS L'ÉLABORATION DE LA PROPOSITION RELATIVE AU COMMERCE, AUX AFFAIRES POLITIQUES, À LA PAIX ET À LA SÉCURITÉ

Pendant cette deuxième réunion, il a été abordé une gamme de questions relatives non seulement à l'intégration régionale, mais également à la division du travail entre l'UA et les entités citées supra et à la situation des institutions financières de l'UA.

Le rapport sur l'état de l'intégration régionale et les perspectives perspicaces fournies par les présidents des CER montrent que des progrès louables ont été accomplis dans le processus et que la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLE-CAf) est une priorité. Avec la ligne d'arrivée maintenant en vue, les chefs d'État sont déterminés à faire cette dernière poussée et s'assurer que toutes les questions en suspens sur les deux premières phases sont finalisées afin de commencer à négocier avant le 1er janvier 2021.

Sur la division du travail, les participants ont noté les progrès réalisés dans l'élaboration de la proposition détaillée dans les domaines du commerce, des affaires politiques, de la paix et de la sécurité. Enfin, la réunion a examiné la situation des institutions financières de l'UA, en occurrence celles créées par l'Acte constitutif de l'UA : la Banque centrale africaine (statut en cours de préparation), le Fonds monétaire africain (protocole portant statut déjà adopté) et la Banque africaine d'investissement (protocole portant statut déjà adopté). Le problème majeur de ces institutions est la non-ratification par les États membres des instruments juridiques portant leur création.

Ainsi, cette réunion aura permis aux autorités d'évaluer le processus d'intégration sur le continent, de recenser les défis et de faire des recommandations pour la mise en œuvre efficiente des projets et programmes phares de l'Agenda 2063 et du Traité d'Abuja. La déclaration finale qui a sanctionné les travaux demande à la Commission de l'UA, aux CER/MR et États membres de finaliser les secteurs restants sur la division du travail pour examen au plus tard lors de la 35e session ordinaire de la conférence de l'UA en février 2022.

En outre, elle a exhorté les États membres, n'ayant pas encore signé ni ratifié les instruments juridiques relatifs à l'établissement des institutions financières de l'UA à le faire. Aussi, les États ont été appelés à élaborer des plans et des incitations pour préserver l'emploi et les salaires dans des secteurs durement touchés par la pandémie de la Covid-19. Cette pandémie, ont-ils regretté, a fait reculer les progrès du continent dans la mise en œuvre de projets d'intégration clés.

Source : www.zoom-eco.net

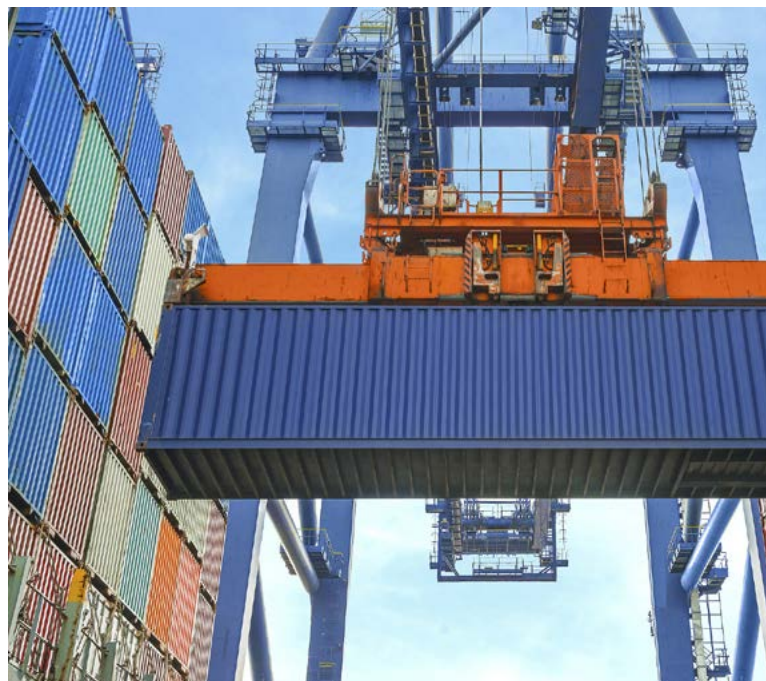
COMMENT L'AFRIQUE PEUT AUTO-FINANCER SA REPRISE ÉCONOMIQUE

En Afrique, la pandémie de la Covid-19 entraînera probablement une récession économique sans précédent. En outre, plusieurs pays africains sont aux prises avec les conséquences d'un effondrement des prix des matières premières, un autre facteur clé des tendances négatives actuelles.

Par la rédaction

Le continent doit désormais trouver la voie d'une reprise économique, tout en renforçant sa résilience aux chocs futurs. Du renforcement du secteur de la santé à la promotion d'une large croissance économique, les dirigeants africains doivent développer de nouvelles stratégies pour résoudre les défis structurels. Les partenaires extérieurs du continent sont également touchés par la Covid-19 et sont concentrés sur leurs propres besoins nationaux. De plus, les capitaux étrangers fuient les marchés émergents (dont l'Afrique) à un rythme record depuis déjà avant la pandémie. Par conséquent, les décideurs politiques africains doivent se tourner vers les ressources internes à leurs pays.

Une solution possible est un programme d'investissement à grande échelle dans les infrastructures, financé en partie par la mobilisation de ressources nationales grâce au « *recyclage d'actifs* », un système permettant aux gouvernements de débloquer des capitaux immobilisés



dans des actifs déjà en leur possession. En offrant ces actifs à des investisseurs crédibles du secteur privé par le biais de systèmes de concession, les gouvernements pourraient libérer des fonds pour de nouveaux projets essentiels. Ces concessions promettent des flux de revenus à long terme et de nouvelles opportunités d'investissement dans les infrastructures qui devraient attirer davantage de capitaux d'investissement en Afrique. De cette manière, le recyclage d'actifs pourrait aider à combler le déficit massif de financement des infrastructures du continent, que la Banque africaine de développement (BAD) estime à 68-108 milliards de dollars par an.

LE RECYCLAGE D'ACTIFS

Les actifs recyclables comprennent les centrales électriques, les routes à péage, les ports, les aéroports, les réseaux de fibre optique, les pipelines, etc. Les fonds générés par la monétisation de ces actifs pourraient être déployés dans de nouveaux projets avec de puissants effets multiplicateurs, créant des emplois et des opportunités commerciales dans l'ensemble de l'économie d'un pays. Ceci est essentiel, compte tenu des pertes d'emplois massives auxquelles le continent sera probablement confronté et des millions de jeunes qui entrent sur le marché du travail chaque année.

Bien que le recyclage d'actifs n'ait jamais été essayé en Afrique, l'Australie l'a utilisé avec succès pour générer plus de 25 milliards de dollars australiens (18 milliards de dollars) en trois ans, grâce au recyclage de seulement 12 actifs appartenant à l'État. Les gouvernements africains pourraient répéter ce processus à travers le continent pour aider à combler le déficit annuel de financement des infrastructures.

Outre les avantages immédiats, le recyclage d'actifs en Afrique pourrait attirer une nouvelle classe d'investisseurs dans les infrastructures. En Australie, une combinaison de fonds souverains, de fonds de pension et de plusieurs fonds d'investissement privés a participé à de tels projets. Attirer des investisseurs similaires en tirant parti des actifs existants mettrait fin à la dépendance des gouvernements africains par rapport aux seuls bailleurs et institutions de financement du développement. L'organisation Africa50 discute actuellement de la mise en œuvre de projets de recyclage d'actifs avec plusieurs gouvernements à travers le continent.

UNE FOCALISATION SUR LA NUMÉRISATION

La transformation numérique du continent est bien engagée à de nombreux égards : le nombre de nouvelles connexions haut débit est en flèche, l'utilisation de la téléphonie mobile continue de progresser et le continent est un leader mondial de l'argent mobile. De plus, la « *nouvelle normalité* » du travail à distance et les changements de comportement des consommateurs déclenchés par la Covid-19 présentent une opportunité pour accélérer ce processus dans tout le continent.

Cependant, alors que la croissance économique et la création d'emplois en Afrique bénéficieraient clairement d'une numérisation accrue, la pénétration du haut débit est toujours inférieure à la moyenne mondiale. Une transformation numérique complète ne sera pas possible sans une infrastructure de base fiable. La réalisation d'un accès haut débit universel grâce à la 4G / 5G et l'expansion des réseaux de câbles à fibre optique nécessitera 100 milliards de dollars supplémentaires d'ici 2030, selon la Banque mondiale.

Source : medias24

VERS UNE REPRISE DIFFICILE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

La pandémie de la Covid-19 constitue une crise sanitaire et économique sans précédent pour l'Afrique subsaharienne. En quelques mois, la propagation du virus a mis en péril des années de développement et des gains acquis pendant des décennies de lutte contre la pauvreté dans la région, tout en menaçant les vies et les moyens de subsistance de millions de personnes.

Par rédaction



Dans le dernier rapport du Fonds monétaire international (FMI) sur les perspectives économiques régionales, il a été prévu une contraction de 3 % du PIB de l'Afrique subsaharienne en 2020, ce qui représente le pire résultat jamais observé pour la région. Ce recul sera encore plus prononcé pour les pays qui sont tributaires du tourisme et des exportations de produits de base. La croissance régionale devrait rebondir faiblement en 2021, à 3,1 %, mais beaucoup de pays ne retrouveront leur niveau de 2019 qu'entre 2022 et 2024.

LES MESURES DE CONFINEMENT ONT COÛTÉ CHER SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Les pays de la région ont agi rapidement pour protéger leur population des pires répercussions de la crise, mais les mesures de confinement ont coûté cher sur le plan économique et social. De plus, les dirigeants des pays d'Afrique subsaharienne se doivent maintenant de relancer leur économie en disposant de moins de ressources et en faisant face à des choix plus difficiles. À terme, l'incertitude entourant l'évolution de la pandémie continue de menacer une reprise durable.

DES CONTRAINTES ET DES CHOIX DIFFICILES

Il doit être prioritaire de sauver des vies et de protéger les moyens de subsistance au moyen de dépenses de santé et de mesures de soutien au revenu et à la liquidité pour les entreprises et les ménages. Les dirigeants ont agi rapidement avec le peu de moyens qu'ils avaient.



Les pays avancés ont eu les moyens de faire « tout le nécessaire ». Les pays d'Afrique subsaharienne n'ont pas ce luxe

Cependant, les pays de la région ont abordé la crise avec un espace budgétaire bien moindre que celui dont ils disposaient avant la crise

financière mondiale de 2008-09. Les mesures de soutien budgétaires liées à la Covid-19 ont atteint en moyenne 3 % du PIB en Afrique subsaharienne, soit bien moins que dans les autres régions du monde.

Les pays avancés ont eu les moyens de faire « tout le nécessaire ». Les pays d'Afrique subsaharienne n'ont pas ce luxe : ils peinent à faire « tout leur possible » avec leurs rares ressources. Ce manque de ressources les obligera en fin de compte à opérer des choix difficiles.

Ils devront trouver un équilibre entre les politiques budgétaires qui sont nécessaires pour stimuler l'économie et

la viabilité de la dette, qui constitue déjà un problème écrasant pour de nombreux pays de la région. Ils devront concilier la nécessité de soutenir la croissance par la politique monétaire et le maintien de la stabilité extérieure et de la crédibilité à plus long terme. Ils devront prendre des mesures sur le plan de la réglementation et du contrôle du secteur financier afin de résoudre les problèmes des banques et des entreprises touchées par la crise, sans compromettre la croissance à plus long terme. Et ils devront mettre en balance les efforts déployés pour stabiliser et faire croître leur économie et la nécessité de préserver la stabilité sociale, tout en ouvrant la voie à une croissance pérenne et inclusive à long terme.

APPEL À L'AIDE DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

En l'absence d'une aide financière supplémentaire considérable, de nombreux pays d'Afrique subsaharienne peineront à simplement préserver la stabilité macroéconomique tout en répondant aux besoins essentiels de leur population.

Le FMI a agi rapidement pour répondre à une grande partie des besoins de la région en accordant des financements avoisinant 16 milliards de dollars à 33 pays pour la seule année en cours et un allègement immédiat du service de la dette à 22 des pays d'Afrique subsaharienne les plus pauvres et les plus vulnérables. Nous collaborons avec les pays pour mettre en place des mécanismes de gouvernance ayant pour objectif de garantir que ces fonds profitent à leur population comme prévu.

Nous coopérons aussi avec le G20 pour suspendre les paiements du service de la dette aux créanciers bilatéraux officiels et nous saluons la prolongation de l'initiative de suspension du service de la dette. Mais une aide supplémentaire est nécessaire. Les besoins de financement supplémentaires de l'Afrique subsaharienne s'élèvent à 890 milliards de dollars d'ici la fin de 2023.

Les flux financiers privés devraient combler moins de la moitié de ce montant, tandis que les engagements actuels des institutions financières internationales et

des donateurs bilatéraux n'en couvriront qu'un quart. Dans ce scénario, le besoin de financement prévu pour la région d'ici la fin de 2023 reste de 290 milliards de dollars.

Payer sa dette ou donner à manger et de quoi se soigner à sa population : aucun pays ne devrait avoir à choisir. Pour éviter la perte de décennies de progrès sur le plan du développement, la région devra avoir accès à davantage de dons, de prêts concessionnels et allègements de la dette.

TOURNÉ VERS UN AVENIR PLUS RADIEUX

En dépit de perspectives incertaines, le potentiel de l'Afrique subsaharienne et l'ingéniosité de sa population demeurent évidents. Le moment est venu d'opérer des réformes qui sont porteuses de transformations durables. L'Afrique subsaharienne retrouvera la voie d'un développement vert, durable et inclusive. La pandémie constitue une occasion historique de construire un avenir meilleur, et la communauté internationale doit jouer un rôle important à cet égard.

Pour mettre en place un avenir plus radieux, il sera essentiel d'améliorer la transparence et la gouvernance afin d'accroître la confiance dans l'état de droit, de renforcer le climat des affaires et d'encourager l'aide extérieure.

Des réformes internes porteuses de transformations, en particulier dans les domaines des recettes, de la transformation numérique, de l'intégration commerciale, de la concurrence, des dispositifs de protection sociale et de l'atténuation des changements climatiques seront essentielles pour la résilience, la croissance et la création d'emplois dans la région.

Nelson Mandela a dit un jour : « *Que vos choix reflètent vos espoirs et non vos peurs.* » La longue sortie de cette crise ne sera pas facile, mais les actions et les choix d'aujourd'hui seront vitaux afin d'assurer un avenir prospère et résilient pour l'Afrique subsaharienne.

Abebe Aemro Selassie est le directeur du département Afrique du FMI. Il en était auparavant le directeur adjoint. Il a dirigé les équipes des services du FMI chargées des relations avec le Portugal et l'Afrique du Sud, ainsi que de la production des Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne. Il a en outre travaillé sur la Thaïlande, la Turquie et la Pologne, ainsi que sur des questions de politique générale. Entre 2006 et 2009, il a été représentant résident du FMI en Ouganda. Avant de rejoindre le FMI, M. Selassie a travaillé pour le gouvernement éthiopien.

Source: imf.org/fr

LE PRÉSIDENT DE L'UA APPELLE L'AFRIQUE À SE PRÉPARER À LA MISE EN ŒUVRE DE LA ZLECA EN 2021

Le président en exercice de l'Union Africaine, Cyril Ramaphosa, a appelé jeudi les communautés économiques régionales (CER) du continent africain à se préparer à l'entrée en vigueur de l'accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) à partir du 1er janvier 2021.

Par rédaction

Cet appel a été lancé par le chef de l'Etat sud-africain lors de son discours de clôture de la deuxième réunion semestrielle de coordination de l'UA, dans lequel il a exprimé sa satisfaction des progrès obtenus dans la réalisation de l'Agenda 2063, ce modèle de développement de l'Afrique qui a donné naissance à l'idée de la ZLECA. « *Maintenant que la ligne d'arrivée est en vue, nous devons faire un dernier effort et garantir que tous les dossiers importants concernant*

les phases 1 et 2 soient finalisés afin que nous puissions commencer les échanges à partir du 1er janvier 2021 », a-t-il indiqué M. Ramaphosa.

« *Il est impératif que nous renforçons les Communautés économiques régionales comme composantes de base pour l'intégration continentale africaine* », a souligné le président de l'UA, exhortant toutes les économies de la région à accorder la priorité à la ZLECA. « *Une coordination et une harmonisation intensifiées nous*

rapprocheront de la réalisation de la Communauté économique africaine en conformité avec les principes du traité d'Abuja », selon lui.

Les CER présentes à cette réunion comprenaient la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Flasher ce code avec votre smartphone pour lire l'article



Notation financière :
BGFIBank Gabon
notée A+ et A1+ par
Bloomfield Investment Corporation

INTERVIEW DE M CHANG SOO RYU, AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE DE LA CORÉE DU SUD QUAND COOPÉRATION BILATÉRALE DISCRÈTE RIME AVEC EFFICACITÉ

Le Gabon et la Corée entretiennent d'excellentes relations depuis 57 ans. Onzième puissance économique mondiale, membre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et du G20, la Corée est représentée au Gabon depuis le 7 février 2020 par Son Excellence Monsieur Chang Soo Ryu. Il aurait souhaité s'exprimer le 3 octobre à l'occasion de la fête nationale de la Corée, mais de la Covid-19 ne le lui a pas permis. Notre journal lui ouvre ses colonnes afin qu'il nous transmette des informations sur cette coopération bilatérale aussi discrète qu'efficace.

La rédaction



QUESTIONS : Excellence, Monsieur l'ambassadeur, à titre personnel vous nous avez confié être marqué par le Gabon depuis l'âge de 10 ans. Pouvez-vous nous en dire davantage ?

Oui, effectivement, je n'étais qu'un enfant en 1975, lorsque feu Monsieur le Président Omar Bongo Ondimba est venu à Séoul en visite d'État. À cette occasion, le gouvernement coréen d'alors lui avait réservé un accueil chaleureux et avait créé un timbre à l'effigie de votre président. J'étais déjà philatéliste à l'époque et possède encore ce timbre.

Dans les années 60, notre gouvernement avait décidé de redéfinir notre stratégie en matière de diplomatie et d'étendre son réseau en ouvrant la porte à d'autres pays amis, notamment les pays africains. Le Gabon fut l'un des premiers pays africains à nous accueillir. La Corée est donc un des plus anciens pays amis du Gabon.

Pour ce qui me concerne, le Gabon est ma première représentation diplomatique à l'extérieur de mon pays en tant qu'ambassadeur et je suis très heureux et honoré d'y représenter la Corée. J'ai 24 ans d'expérience dans la diplomatie, principalement dans l'économie et le commerce. J'ai l'ambition de mettre à profit cette compétence pour promouvoir et réactiver les relations bilatérales entre nos deux pays.

Quelles ont été les actions marquantes, les réalisations menées par la Corée en faveur du Gabon ?

Notre coopération a réellement débuté à la fin des années 80. Elle s'est traduite par la construction du premier immeuble Rénovation, par la construction d'un dispensaire à Owendo, par notre investissement dans le secteur de la pêche à Port-Gentil. Nous travaillons de concert avec vos autorités afin



de développer des synergies, des partenariats, dans ces domaines d'activités. Mon ambition en ma qualité d'ambassadeur au Gabon est d'instaurer une dynamique qui semble en perte de vitesse.

Quels sont les produits exportés par le Gabon vers la Corée ?

Selon nos données et les statistiques, la Corée est l'un des plus gros importateurs de votre pétrole. Nous sommes aussi d'importants consommateurs de manganèse et de minerai de fer, etc.

Quels sont les domaines auxquels vous portez une attention particulière ?



J'ai le plaisir de vous annoncer que pendant cette pandémie, la société KT a terminé les travaux baptisés : Projet CAB 4

Le Gabon est un pays riche d'un potentiel encore inexploité ou, selon nous, pas suffisamment exploité. Cela n'échappe pas à nos différents investisseurs coréens très intéressés par plusieurs secteurs, notamment le pétrole. La Corée possède une haute technologie et un savoir-faire dans le domaine de l'industrie pétrolière en particulier dans l'ingénierie, la pétrochimie, le raffinage, etc.

D'autre part, la société coréenne FTC installée depuis 3 ans à Port-Gentil, spécialisée dans l'exploitation de différentes essences de bois, envisage de créer une manufacture pour transformer sur place cette précieuse matière première très prisée des Coréens. Cette valeur ajoutée entre dans le cadre du plan stratégique Gabon émergent.

Nous avons projeté d'organiser un business forum à Séoul, mais la pandémie a gelé ce projet. Nous le reportons à l'année prochaine en espérant que nous reviendrons à des conditions de vie normalisées. J'ai déjà rencontré des acteurs économiques importants du Gabon qui se montrent très intéressés par le développement de partenariats dans différents domaines.

Dans le secteur de la communication, j'ai le plaisir de vous annoncer que pendant cette pandémie, la société KT a terminé les travaux baptisés : Projet CAB 4. Cela concerne le déploiement de 528 kilomètres de fibre optique à travers le Gabon. Nous peaufinons les dernières finitions pour répondre aux conformités. Plusieurs difficultés rencontrées sur le terrain et la pandémie du coronavirus ont constitué un frein dans l'aboutissement des travaux qui devaient être livrés l'an dernier. Cette réalisation a été cofinancée par la Banque mondiale. Le ministère de la Communication ne cache pas sa satisfaction et reste dans l'attente du prochain investissement en la matière.

À travers la KAFACI (Korea-Africa Food And Agriculture Cooperation



Je pense que l'amitié entre les deux pays deviendra de plus en plus forte à travers des partenariats gagnant-gagnant

Initiative), la Corée a aussi des projets de transfert de technologies dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage de poulets, de la culture du riz, etc.

Au cours du mois de septembre 2020, une délégation de la douane coréenne est venue offrir son expertise auprès de la douane gabonaise afin de moderniser son système actuel.

Et il est également très important de réussir une expérience d'investissement au Gabon afin d'attirer d'autres investisseurs.

Quels sont les produits phares coréens représentés au Gabon ?

Les entreprises coréennes du secteur de l'électronique distribuent des réfrigérateurs, des climatiseurs, des télévisions et de nombreux produits électroniques... Ces produits arrivent directement de Corée au Gabon qui constitue un marché important. Les voitures de marques coréennes continuent d'être populaires depuis l'avènement de la marque PONY dans les années 70.

La Corée a-t-elle contribué à aider le Gabon à lutter contre la Covid-19 ?

En effet, dès le mois de mai, nous avons facilité l'importation des tests de dépistage coréens. Une délégation médicale gabonaise s'est rendue en Corée pour parfaire l'utilisation de ces tests particulièrement qualitatifs. En septembre, un don de matériel médical destiné à la riposte contre la Covid-19 est bien arrivé dans le cadre de notre coopération avec le gouvernement gabonais. Je pense que cette donation matérialise la longue amitié de coopération entre la Corée et le Gabon. Les deux pays continueront à collaborer étroitement dans le cadre de la lutte contre la Covid-19 au Gabon.

Enfin, la Corée a toujours été un ami sincère et fidèle partenaire du Gabon depuis 57 ans. Elle continuera de travailler de concert avec le Gabon, à bâtir un futur prometteur, au plus grand bénéfice de nos deux peuples, sur la base de la coopération en cette période difficile. C'est pourquoi je pense que l'amitié entre les deux pays deviendra de plus en plus forte à travers des partenariats gagnant-gagnant.

Flashez ce code avec votre smartphone pour lire l'article



Notation financière :
BGFIBank Gabon
notée A+ et A1+ par
Bloomfield Investment Corporation



J'ai l'ambition de mettre à profit cette compétence pour promouvoir et réactiver les relations bilatérales entre nos deux pays



BANQUE & ASSURANCE

LA COVID-19 ACCÉLÈRE LA NUMÉRISATION DES BANQUES, DES ASSURANCES ET DE LA MICROFINANCE

Il est vite devenu évident que les conséquences économiques de cette situation n'allaient pas se traduire par un choc brutal et circonscrit dans le temps, mais bien par des crises en série pendant des mois, voire des années, apparaissant à mesure que les perturbations et l'incertitude engendrées par la pandémie se propageront à l'ensemble de la planète.

Au regard de ces perturbations et de l'incertitude engendrées par la pandémie de la Covid-19 et vue la nécessité d'abandonner les contacts directs au profit de services à distance, bon nombre d'organisations ont eu un avant-goût du changement. Et la plupart ont compris que l'heure n'était plus à l'autosatisfaction. Tout l'enjeu désormais est d'entretenir cette dynamique. Le virage numérique n'est pas une opération ponctuelle ni uniforme. Il exige de s'adapter et de changer constamment, d'où l'intérêt d'investir dès à présent dans les compétences et le savoir nécessaires et de parier ainsi sur l'avenir.

Pour M. Claude Ngoma Mandziatti, directeur général de GLOBAL Assurances-Ré, la pandémie de la Covid-19 les a tous surpris. Personne n'avait prévu une telle crise sanitaire sur le plan national, encore moins à l'échelle planétaire. Pour y faire face, ils se sont organisés en privilégiant la sécurité de leurs collaborateurs avant tout, à travers la mise en place du télétravail pour les personnes potentiellement vulnérables. Aussi, leur plateforme de communication

interne a facilité les échanges entre collaborateurs et a constitué un véritable atout pour toute l'entreprise durant cette pandémie.

Quant à M. Guy Sêtonji Yao Fanoua, directeur général de COFIDEC EMF, il a avoué que la crise sanitaire due à la Covid-19 a eu un impact négatif sur l'ensemble de ses activités, en ce sens que l'encours des dépôts et des crédits a considérablement baissé et par ricochet affecté négativement ses résultats. En termes de riposte, COFIDEC a pris toutes les dispositions nécessaires allant dans le sens du respect des mesures barrières dans tous les guichets. Il reconnaît par ailleurs que sa microfinance n'est partenaire d'aucun opérateur de la téléphonie mobile mais qu'elle avance vers la digitalisation de ses services. En effet, ce sont des structures qui fonctionnent selon un modèle économique dépendant du contact humain, sans recours à l'outil technologique, et conçu il y a un demi-siècle pour sa simplicité et sa reproductibilité et non dans un but d'adaptation et de croissance. Or en cette ère numérique, il faut, pour réussir, être capable d'évoluer et d'adapter les modèles économiques et les traduire dans des systèmes informatiques plus agiles.

Qu'il en soit ainsi car la transformation numérique implique une véritable gestion du changement qui nécessite un engagement sans faille de tous, de la direction jusqu'aux agents. Si les principaux acteurs institutionnels ne comprennent pas les raisons de ce

changement et la manière de procéder, il sera très difficile de le concrétiser. La culture entre aussi en ligne de compte : l'état d'esprit adaptatif indispensable pour assurer la transformation numérique est totalement étranger au mode de fonctionnement de la plupart des établissements financiers. Il ne suffit pas d'ajouter une touche de numérique à une offre bancaire traditionnelle pour crier victoire. L'institution doit être éventuellement prête à phagocyter une partie de son modèle actuel de fonctionnement pour permettre la transition vers le nouveau modèle.

INVESTIR STRATÉGIQUEMENT DANS LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Face à la pandémie, la seule solution pour les institutions de microfinance consiste à investir dans la transformation numérique. Notre constat, c'est que la finance numérique n'a pas encore tenu toutes ses promesses et que les établissements bancaires et les compagnies d'assurances ainsi que la microfinance jouent un rôle clé dans notre développement socioéconomique. Ils ont tous leur place dans le système financier inclusif de demain. Mais ils devront s'adapter et évoluer au risque de rater leur transition vers le numérique. Il va falloir redoubler d'efforts pour renforcer la résilience de ces secteurs et les préparer à un avenir numérique toujours plus concurrentiel. Mais c'est un investissement qui en vaut la peine.

ENTRETIEN AVEC M. GUY SÊTONDJI YAO FANOUA,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE COFIDEC-EMF

COFIDEC-EMF PRATIQUE DES TAUX D'INTÉRÊT FLEXIBLES EN FONCTION DE SES PRODUITS

En décembre 2025, COFIDEC-EMF ambitionne de devenir une coopérative financière inclusive par son offre dynamique et efficace tout en maîtrisant sa rentabilité et sa sécurité financière et intégrée au niveau national. Ses produits les plus rentables sont l'épargne dont le SCEP (Système de collecte de l'épargne sur place) et le FSI (Fonds spécial d'investissement). Comme innovation, COFIDEC-EMF mettra sur le marché, en 2021, un produit qui assurera l'achat et la vente des marchandises de ses membres via un smartphone à travers tous les marchés de Libreville.

Par Dr Nerltoh NARGONGAR



■ Guy Sêtondji Yao Fanoua, directeur général de COFIDEC - EMF

ECONOMIE GABON + : M. Guy Sêtondji Yao Fanoua, vous êtes le directeur général de COFIDEC EMF. Pouvez-vous présenter à nos lecteurs et potentiels membres votre établissement ? Dans quelle catégorie des établissements bancaires placez-vous votre structure financière et pour quelle clientèle ?

Le secteur financier, notamment les établissements bancaires et de la microfinance, s'est considérablement étoffé pour faire face aux besoins croissants de crédits dans le nouveau contexte économique du Gabon. Toutefois, les taux d'intérêt restent très élevés et découragent de nombreux membres des banques. Quelle est votre politique d'épargne et de crédit ?

M. Guy Sêtondji Yao Fanoua : COFIDEC-EMF est une Coopérative pour le financement du développement communautaire. Donc un établissement de microfinance de première catégorie. COFIDEC - EMF a pour cible toutes les populations sans distinction aucune et plus particulièrement les personnes économiquement faibles.

COFIDEC - EMF dispose de produits d'épargne et de produits de crédit diversifiés où chaque membre coopérateur trouvera son compte. La fixation des taux d'intérêt tient compte de plusieurs paramètres. En effet, tout établissement soucieux de sa rentabilité et de sa viabilité doit tenir compte de ce facteur taux pour jouer sa partition dans le secteur. COFIDEC - EMF pratique des taux d'intérêt flexibles en fonction des produits dont il dispose.

Que représente COFIDEC - EMF Gabon dans le marché des établissements de la microfinance dans notre pays ? Etes-vous implanté dans les chefs-lieux de certaines provinces gabonaises ?

COFIDEC - EMF est un jeune établissement de microfinance qui a démarré officiellement ses activités en mai 2020. COFIDEC - EMF a pour zone d'intervention Libreville pour le moment.

UN ACCENT PARTICULIER MIS SUR L'APPROCHE DE NOS MEMBRES

Lesquels de vos produits sont les plus porteurs et les moins rentables ?

Nos produits d'épargne, dont le SCEP (Système de collecte de l'épargne sur place) et le FSI (Fonds spécial d'investissement), sont pour nous des produits dont la rentabilité est bonne. Tandis que les produits de crédit, dont le crédit classique, sont moins rentables car nous enregistrons de forts taux d'impayés.

La qualité de l'offre de votre structure financière se démarque-t-elle de celle de vos concurrents ?

Oui, bien évidemment. Nous avons mis un accent particulier sur l'approche de nos membres. Avec nos membres, nous formons une famille coopérative. Nous restons toujours à leur écoute pour adapter nos produits en vue de leur satisfaction.

Quelles sont vos ambitions à moyen et à long termes au Gabon ?

En décembre 2025, nous ambitionnons d'être une coopérative financière inclusive par son offre dynamique et efficace tout en maîtrisant sa rentabilité et sa sécurité financière et intégrée au niveau national.

Aujourd'hui, beaucoup d'établissements financiers possèdent des applications mobiles permettant à leurs membres d'y réaliser des transactions. Etes-vous partenaire d'un opérateur mobile dans ce domaine ? Si oui, comment évolue votre partenariat et comment cela se traduit-il en chiffres ?

Pour l'instant, COFIDEC - EMF n'est pas partenaire d'un opérateur mobile dans ce domaine. Mais nous avançons et l'avenir nous le dira.

DES CRÉDITS DE RENTRÉE SCOLAIRE OCTROYÉS AUX PARENTS DES ÉLÈVES

Actualité oblige. Les parents, les élèves et les étudiants attendent impatiemment la prochaine rentrée scolaire et universitaire. Quelles sont les facilités mises à la disposition des parents pour la préparation de cette rentrée 2020-2021 ? Octroyez-vous également des crédits de rentrée scolaire ?

Comme tout établissement, nous octroyons des crédits de rentrée scolaire aux parents qui disposent de compte chez nous. Comme vous le savez, on ne dispose des services d'une coopérative que lorsqu'on est membre.



En décembre 2025, nous ambitionnons d'être une coopérative financière inclusive par son offre dynamique et efficace tout en maîtrisant sa rentabilité et sa sécurité financière et intégrée au niveau national

L'année a-t-elle été bonne ou mauvaise pour les résultats visés en 2020 par rapport à 2019 ? Comment cela se traduit-il en chiffres ?

Vu que COFIDEC - EMF est au début de ses activités, l'année 2021 nous permettra d'établir une comparaison. Mais je voudrais d'ores et déjà dire que 2020 reste une année exceptionnellement mauvaise en raison de la crise liée à la Covid-19 qui a tout inversé.

Quels enseignements tirez-vous de l'activité de COFIDEC - EMF et surtout de l'impact de la crise sanitaire due à la Covid-19 sur vos activités ? Quelle a été votre riposte ?

La crise sanitaire due à la Covid-19 a eu un impact négatif sur l'ensemble de nos activités en ce sens que l'encours des dépôts et des crédits a considérablement baissé et par ricochet affecte négativement notre résultat. En termes de riposte, COFIDEC - EMF a pris toute disposition allant dans le respect des mesures barrières dans tous les guichets.

FERME ENGAGEMENT DE RESTER TOUJOURS À L'ÉCOUTE DES MEMBRES

M. le directeur général, un mot à l'attention de vos membres et partenaires tout en leur présentant les innovations pour 2021 ?

COFIDEC - EMF remercie tous ses aimables membres pour la confiance renouvelée et les rassure de l'engagement pris vis-à-vis d'eux en vue de rester toujours à leur écoute dans l'optique des produits innovants. En 2021, COFIDEC mettra sur le marché un produit qui assurera l'achat et la vente des marchandises de ses membres via un smartphone à travers tous les marchés de Libreville.



COFIDEC dispose de produits d'épargne et de produits de crédit diversifiés où chaque membre coopérateur trouvera son compte.

**COOPERATIVE POUR
LE FINANCEMENT
DU DEVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE**

Agrément COBAC D-2019/277

Un savoir faire mis à votre service.

B.P. : 2551 Libreville - Gabon - Tél. : 011 74 54 10
Email : cofidecemf@gmail.com

La Finance de Proximité

Notre gamme de produits :

Produits d'Epargne :

- ◆ Dépôt à vue (DAV)
- ◆ Dépôt à terme (DAT)
- ◆ SCEP (Collecte d'Epargne)
- ◆ CE/E (Epargne groupement féminin)
- ◆ Epargne (Familiale, Jeune, Enfant, Etudiant)
- ◆ Fonds Special d'Investissements (FSI)

Produits de Crédit :

- ◆ Crédit SCEP
- ◆ Crédit CE/E
- ◆ Crédit Petits Besoins
- ◆ Crédit Spécial Vacances Etudiant
- ◆ Crédit CAF ou Micro Entrepreneur
- ◆ Crédit Promotionnel (Promo Noël, Promo Pâques)
- ◆ Crédit aux Handicapés
- ◆ Crédit Education Jeunes
- ◆ Crédit Virement Salaire / Pensions
- ◆ Crédit de Dépannage
- ◆ Crédit de Campagne
- ◆ Crédit Ordinaire
- ◆ Crédit DIBOTY
- ◆ Transfert d'Argent

ENTRETIEN AVEC M. CLAUDE NGOMA MANDZIATTI, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE GLOBAL ASSURANCES-RÉ

L'ASSURANCE DES PERSONNES, UNE VÉRITABLE NICHE ÉCONOMIQUE DU FUTUR POUR L'ENSEMBLE DU SECTEUR.

Courtier d'assurances et de réassurances généraliste, Global Assurances-Ré est une entreprise de droit gabonais spécialisée dans le courtage d'assurances et de réassurances, conformément à l'arrêté ministériel N° 000406/MEP/SG/DNA portant agrément de courtage sur toute l'étendue du territoire national. Elle est spécialiste de l'analyse et des couvertures des risques des entreprises et des professionnels, des assurances prévoyance et retraite, des assurances immobilières, des assurances de navigation, construction, dommages aux biens et équipements, véhicules, de la gestion en santé (assurance maladie) et en sinistres.

Par Dr Nelto



■ M. Claude Ngoma Mandziatti, directeur général de Global Assurances-Ré

ÉCONOMIE GABON+ : Actualité oblige, nous vivons à ce jour une crise sanitaire conjoncturelle due à la Covid-19 qui a causé des dégâts importants tant au plan économique qu'au plan social. Et la pandémie de la Covid-19 a durement affecté tous les secteurs confondus. M. Claude Ngoma Mandziatti, pouvez-vous nous présenter votre entreprise ? Comment s'est-elle adaptée à la pandémie de la Covid-19 ?

M. Claude Ngoma Mandziatti, directeur général de GLOBAL Assurances-Ré : GLOBAL Assurances-Ré (GA-RÉ) est une entreprise de droit gabonais spécialisée dans le courtage d'assurances et de réassurances, conformément à l'arrêté ministériel N° 000406/MEP/SG/DNA portant agrément de courtage sur toute l'étendue du territoire national.

Courtier d'assurances et de réassurances généraliste, GA-RÉ est un spécialiste de l'analyse et des couvertures des risques des entreprises et des professionnels, des assurances prévoyance et retraite, des assurances immobilières, des assurances

de navigation, construction, dommages aux biens et équipements, véhicules, de la gestion en santé (assurance maladie) et en sinistres.

Proche de nos clients partout, pour mieux les accompagner efficacement au quotidien comme dans la durée, nous formons un réseau d'agences à Port-Gentil et Libreville. Nous disposons également de correspondants à l'international pour assurer le meilleur service à notre clientèle.



La baisse des activités du secteur pétrolier affecte le secteur des assurances par une baisse des émissions de primes et la réduction des coûts de l'assurance.

La pandémie de la Covid-19 nous a tous surpris. Personne n'avait prévu une telle crise sanitaire sur le plan national, encore moins à l'échelle planétaire.

Pour y faire face, nous nous sommes organisés en privilégiant la sécurité de nos collaborateurs avant tout, par la mise en place du télétravail pour les personnes potentiellement vulnérables. Aussi, notre plateforme de communication interne nous a facilité les échanges entre collaborateurs et a constitué un véritable atout pour toute l'entreprise durant cette pandémie.

Vous êtes installés à Port-Gentil, capitale économique du pays, comment se porte le secteur des assurances dans cette partie du Gabon ? Quels sont les différents pans de cette activité que vous entretenez ? Quel est le marché porteur des assurances à Port-Gentil ?

Port-Gentil est une ville dont l'économie est essentiellement rythmée par l'activité pétrolière. La pandémie de la Covid-19 a fortement contribué à faire chuter le cours du baril de pétrole par la baisse drastique des activités de transport comme l'aviation civile, le transport routier, le transport en commun. Nous l'observons avec la contraction des activités de sous-traitances pétrolières, qui se traduisent par des licenciements tous azimuts et la fermeture, voire l'arrêt, de certaines activités industrielles. Les effets induits de cette baisse d'activités pétrolières se sont clairement révélés pernicieuses sur le secteur des assurances par une baisse des émissions de primes, d'une part, mais également par la réduction des coûts de l'assurance, d'autre part.

Courtier d'assurances et de réassurances indépendant, nous représentons nos clients auprès des assureurs qui sont nos partenaires. Nous connaissons leurs compétences, leur solidité (financière notamment) et sommes là pour défendre les intérêts de nos clients en toute objectivité. Proche de notre clientèle, pour les conseiller au plus juste, nos équipes sont souples, disponibles et réactives.

Nous avons adopté notre organisation à chaque marché et secteur d'activité selon cette répartition : l'assurance santé ; l'assurance en IARD (incendie-automobile-risques divers) ; l'assurance des personnes (l'assurance vie).

Avec la pandémie du coronavirus, les produits d'assurance vie connaissent une progression significative. L'assurance des personnes très peu vulgarisées demeure

une véritable niche économique avenir pour l'ensemble du secteur.

Quelle place occupe Global Assurances dans le marché des assurances à Port-Gentil ?

La proximité que nous entretenons avec notre clientèle dans le domaine du conseil et de la représentation, du règlement de sinistres et de la gestion directe de l'assurance santé à travers notre large réseau de partenaires (cliniques, hôpitaux, pharmacies, CHU, etc.), fait de GLOBAL Assurances-Ré un acteur majeur en constante évolution et très concurrentiel et professionnel dans le domaine du courtage en assurances dans la capitale économique.

Quels sont vos principaux clients et partenaires à Port-Gentil ?

GA-RÉ prône la diversification de sa clientèle en tant que courtier gestionnaire généraliste. Nous intervenons dans différents domaines de compétence avec une clientèle aussi diversifiée (entreprises et professionnels, PME, PMI, TPE, particuliers) et un large réseau de partenaires médicaux et paramédicaux (hôpitaux, pharmacies, cliniques, polycliniques, CHU, laboratoires) : entreprises de toutes activités, y compris à l'international ; collectivités de toutes natures juridiques ; patrimoines immobiliers : industriels ou d'habitation ; tous les risques liés à la construction ; les couvertures de prévoyance, frais médicaux, retraite, épargne salariale, indemnité de fin de carrière.



« Bien que le Gabon ne soit pas un marché d'importance par sa taille, celui-ci reste l'un des plus intéressants pour les investisseurs par son dynamisme. »

Quels enseignements pouvez-vous tirer de l'assainissement, de la restructuration et du développement des marchés des assurances obligatoires et réassurance entrepris par la Fédération des Sociétés d'Assurances de Droit National Africaines (FANAF) ?

Les travaux de la FANAF consistaient en la consolidation des marchés tout en relevant les nouveaux enjeux du contrôle des assurances en zone CIMA. Il était surtout question de faire l'état des lieux des assurances obligatoires à partir du Code des Assurances, quelles assurances rendre obligatoires et dans quelles conditions.

Les assurances évoquées à cet effet sont l'assurance contre l'incendie des bâtiments destinés à recevoir du public,

au premier rang desquels les marchés ; l'assurance multirisque habitation ; l'assurance construction pour tout ouvrage dont le coût atteint ou dépasse un seuil à fixer par la loi nationale ; la responsabilité civile scolaire ; la responsabilité civile des professions libérales (déjà édictées individuellement et de façon éparse, par les lois réglementant ou les instituant). Les sources mises en évidence sont la législation communautaire et interne pour avoir valeur contraignante.

A noter que la réussite de l'instauration de nouvelles obligations incombe aux autorités de tutelle et assureurs, notamment par l'amélioration de l'image de l'assurance par le règlement à bonne date des indemnités en favorisant la confiance entre preneur d'assurance et assureurs. Ce qui faciliterait l'adhésion du plus grand nombre à l'idée de l'instauration de nouvelles assurances obligatoires.

Le secteur de l'assurance est un secteur fortement concurrentiel qui a connu une forte croissance mais certainement dopée par la Covid-19. Malgré la faiblesse démographique du Gabon, le marché de l'assurance trône parmi les quatre premiers de la zone franc. Comment expliquez-vous cette performance ?

Bien que le Gabon ne soit pas un marché d'importance par sa taille, celui-ci reste l'un des plus intéressants pour les investisseurs par son dynamisme. Ainsi, pour ce qui est du secteur des assurances, le Gabon demeure l'un des principaux marchés d'une zone CIMA qui ne compte pourtant pas moins de 14 pays. En effet, le secteur des assurances gabonais est globalement libre et diversifié avec une multitude d'acteurs, signe de la vivacité d'un secteur en pleine croissance au cours de ces dernières années.



« Quelle que soit la problématique, GA-RÉ vous apporte une analyse et une solution sur-mesure. »

La qualité de l'offre de votre société se démarque-t-elle de celle de vos concurrents ? Quels sont vos produits ou services phares ?

Avec un accompagnement permanent, une assistance à la gestion des assurances de nos clients au quotidien, nous proposons : un service « Vérification » intégré ; des accords exclusifs avec nos assureurs partenaires ; des accords de délégation, d'expertise et de gestion de sinistres pour des règlements plus rapides ; un contact et un suivi personnalisé.

Au-delà des dommages directs, nous assurons tous les préjudices. Nous

sommes spécialisés dans les assurances de dommages pour les entreprises et les professionnels. Nous garantissons les biens immobiliers et matériels, dans les locaux ou en cours de transport, les flottes automobiles et les préjudices immatériels de pertes d'exploitation. Le sur-mesure pour des réponses pertinentes. Les risques liés aux dommages et aux biens relèvent bien évidemment des contrats « sur-mesure ».

Une large couverture des responsabilités de nos clients. Quelle que soit la problématique, GA-RÉ vous apporte une analyse et une solution sur-mesure. Nous mettons notre connaissance des marchés et de la négociation des contrats à votre service.

Pouvez-vous nous parler de votre gamme de produits de réassurance ? Envisagez-vous une expansion possible dans les années à venir ?

Les domaines de l'onshore, offshore, du terrorisme, des risques politiques et de la rétrocession ainsi que les transactions en relation avec des assurances maritimes sur cargaison et sur corps de navires sont devenus dans leur ensemble des marchés niches. Nous utilisons les synergies entre ces segments sans perdre de vue leur vocation spécifique. Nous voyons surtout une convergence des secteurs maritime et énergie avec la couverture de biens matériels spécifiques, en particulier avec la rétrocession.

Nous offrons une large gamme de solutions techniques et transactionnelles, y compris les contrats de rétrocession classiques, les solutions de marché des capitaux, des échanges financiers risque et des solutions pour réassurance en excédent de sinistre.

Nous envisageons des partenariats dans des prestations de courtage comprenant la modélisation transparente des catastrophes pour les dangers naturels et le terrorisme, l'analyse financière dynamique, l'analyse de la dotation nécessaire en capital ainsi que la modélisation de risques pandémiques.

Pensez-vous que le secteur des assurances doit être réformé en profondeur pour mettre fin à des compromis entre usagers qui pourraient mettre à mal les fruits de la croissance dans votre secteur ?

L'une des missions cardinales de la Fédération Gabonaise Des Sociétés d'Assurances (FEGASA) est d'élaborer des stratégies pour le rayonnement de notre secteur afin d'asseoir notre crédibilité à l'égard des gouvernants, des organes de contrôle et des consommateurs des produits d'assurance. Dans ce contexte, il revient en premier lieu aux assureurs, eux-mêmes, en partenariat avec la tutelle, de mettre en place une véritable refonte pour le bon fonctionnement de notre marché. Cette refonte doit être inclusive et collégiale.

Quelle est la part du secteur des assurances dans l'économie de Port-Gentil ?

Défini comme un service qui fournit une prestation lors de la survenance d'un événement incertain et aléatoire souvent appelé « risque », l'assurance joue un rôle bien plus important qu'il n'y paraît. Toutefois, l'activité du secteur des assurances s'est globalement repliée depuis 2017, pâtissant ainsi des effets négatifs engendrés par la crise économique.

Cette situation s'est traduite par la baisse globale du volume des primes, suite aux tensions de trésorerie des clients qui ont modifié ou résilié leurs contrats d'assurance, en raison des difficultés rencontrées, pour le cas de Port-Gentil, liées à la chute du cours de baril de pétrole. Par conséquent, nous avons observé une contraction du volume d'activités, malgré le raffermissement de la collecte en assurance vie.

Dans le secteur des assurances, les remboursements en cas de sinistres sont souvent longs et plus rapides pour certains clients. Pourquoi cette double vitesse ?

Il ne fait aucun doute que le paiement diligent des sinistres sur un marché stimule, vis-à-vis des particuliers, le besoin de protéger davantage leurs biens et leurs personnes et surtout de faire de la prévoyance. Il offre naturellement aux opérateurs économiques et investisseurs étrangers, les garanties de prendre le maximum de risques dans une économie en y investissant encore plus.

Force est de constater que la cadence de règlements des sinistres demeure encore assez longue de manière générale. L'objectif de la tutelle, à travers la Direction Nationale des Assurances, en concertation avec l'ensemble des assureurs, est d'améliorer cette cadence en réduisant les délais d'instruction de dossiers. Aujourd'hui la réflexion est menée sur le recours direct auprès de la compagnie, qui désintéresse son assuré avant tout, et à elle de faire le recours auprès de la compagnie adverse. Une fois cette pratique adoptée, nous verrons clairement une amélioration de l'image de l'assureur, de même que l'attrait pour le grand nombre à assurer ses biens.

L'Afrique émet, sauf erreur, seulement 1% des primes du marché des assurances. Comment expliquer ce gap ?

La part de l'Afrique dans les primes émises dans le monde représente à peine 1,4%. L'assurance africaine reste largement dominée par le segment vie avec près de 45 milliards de dollars de primes émises, contre près de 22 milliards de dollars pour l'assurance non-vie. Ce faible poids du continent en matière assurancière est lié à une kyrielle de facteurs, dont la prédominance des faibles revenus et la petite taille de l'économie africaine (2,8% du PIB mondial).

Le profil des assureurs africains, l'atomisation des acteurs, le manque d'intégration significative des marchés financiers sont autant de freins à l'émergence d'acteurs régionaux.



« Notre mission essentielle est d'apporter aux hommes cette sécurité dont ils ressentent le besoin. C'est une vente de sécurité au profit de l'action. »

Quels sont les enjeux de la RSE pour une compagnie d'assurances comme la vôtre ? Comment menez-vous les activités de la RSE dans vos différents champs d'activités ?

Dans un contexte où les défis sociétaux et environnementaux appellent une réponse criante, l'innovation est devenue le maître-mot tant dans le monde économique que dans celui juridique. Notre mission essentielle est d'apporter aux hommes cette sécurité dont ils ressentent le besoin. Elle les protège contre les risques du hasard qui les menace dans leur personne comme dans leurs biens et leur donne ainsi confiance dans l'avenir. C'est une vente de sécurité au profit de l'action.

D'un point de vue individuel, l'assurance a une valeur morale indéniable, c'est un acte de prévoyance donnant à son auteur conscience de ses responsabilités, lui permettant d'accroître son indépendance et sa liberté et même d'accomplir parfois un devoir moral envers autrui.

Quels sont les secteurs d'activités économique, sociale, culturelle et environnementale où vous intervenez dans le cadre de la mission que vous remplissez ? Quels sont les résultats obtenus et qui font la fierté de Global Assurances-Ré ?

A travers les engagements pris au sein de notre directoire depuis quelques années, nous nous considérons comme une entreprise citoyenne à fort impact sociétal, qui met en avant : l'employabilité des jeunes, conformément à la politique d'emploi arrêtée par le gouvernement de notre

pays ; des actions solidaires contre la faim ; l'accord sur l'égalité hommes/femmes ; les innovations participatives. Nous avons redoublé d'inventivité pour promouvoir la diversité et le bien-être de notre personnel.



« Pour gagner des marchés, il faut d'abord gagner au bureau : une entreprise efficace en interne saura être performante en externe »

Quelles sont vos ambitions pour les prochaines années ?

Comme nous le rappelons assez souvent à nos équipes : « Pour gagner des marchés, il faut d'abord gagner au bureau : une entreprise efficace en interne saura être performante en externe. » Nous allons continuer notre dynamique organisationnelle en interne en mettant un point d'honneur sur le numérique afin d'atteindre le plus grand nombre de personnes susceptibles de bénéficier d'un contrat d'assurance, mais surtout accompagner au mieux nos clients dans la satisfaction de leurs

besoins en assurances. Notre ambition majeure est d'être ce courtier gestionnaire sur qui et avec qui compter sur les prochaines années.

L'année 2020 tire à sa fin, quels enseignements pouvez-vous déjà tirer de vos activités et de la crise sanitaire de la Covid-19 ?

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a eu un impact indéniable dans plusieurs secteurs de l'économie, notamment de l'assurance en raison la baisse d'activité dans la branche transport en général, tout en donnant l'opportunité aux entreprises du secteur de se réadapter. Une réadaptation perceptible par la mise en avant de nouveaux outils dans le numérique pour atténuer les effets de cette crise.

Nous nous sommes organisés en mettant à la disposition de nos assurés une plateforme de souscription, en accentuant le règlement des sinistres, en améliorant les rapports avec nos différents souscripteurs de contrats. Cela nous a permis d'atténuer la baisse d'activités sur cette période critique. Au-delà de se préoccuper de nos activités, nous avons répondu à l'élan de solidarité nationale lancé par les hautes autorités de notre pays à travers des actions citoyennes sur le terrain.

GLOBAL ASSURANCES-RÉ
AU-DELÀ DE VOS ATTENTES

SATISFACTION

Notre objectif est avant toute chose le bien-être et la satisfaction de nos clients. Pour répondre à toutes vos attentes nous proposons des offres adaptées aux besoins de tous, que vous soyez un particulier, une entreprise.

DISPONIBILITÉ

Le moteur de GLOBAL ASSURANCES-RÉ est l'accompagnement des clients au quotidien. En vous informant de l'évolution de vos sinistres et en cherchant activement des solutions à vos problèmes, la relation est simple et directe entre nous.

UNION

Nous sommes une entreprise de taille humaine privilégiant la proximité avec nos clients. Nous avons nous-mêmes dans la main avec vous afin d'être la plus efficace possible dans la gestion de vos sinistres.

Port Gentil: BP 3574 tel : 065 99 82 04 - Libreville : BP 2072 tel : 065 99 82 06
service.clients@globalassurances-re.net

ENTRETIEN AVEC MME PATRICIA BOUDDHOU-CHAVIHOT DIRECTRICE GÉNÉRALE DE SUNU ASSURANCES IARD GABON

SUNU ASSURANCES IARD GABON ENREGISTRE UNE CROISSANCE MOYENNE DU PORTEFEUILLE À 2 CHIFFRES DEPUIS 2016

Le marché de l'assurance en Afrique, précisément dans la zone CIMA, a la particularité d'avoir, d'une part, une faible démographie et, d'autre part, un fort tissu industriel (pétrole, bois, mines, uranium, manganèse...). La 4e place occupée par le marché gabonais résulte de l'importance des risques industriels purs et les risques annexes liés au secteur industriel. Sur ce marché, SUNU Assurances IARD Gabon ambitionne de grandir sainement sur le marché en contribuant au développement de l'économie sous-régionale, et notamment celle du Gabon.

Par Dr Nelto

Au plan de la RSE, la mission sociétale de SUNU vise en priorité les femmes et les enfants, plus largement les familles et les entreprises. Les résultats sont encourageants au regard de la satisfaction exprimée par les bénéficiaires.

ECONOMIE GABON+ : SUNU Assurances IARD Gabon a-t-elle, depuis l'installation de son siège à Libreville, fait sa mue et, par conséquent, innové par rapport à ses activités initiales ? Quelles sont les innovations et les changements opérés au sein de SUNU Assurances IARD Gabon ? SUNU Assurances IARD Gabon s'est-elle déployée à l'intérieur du pays ? Si oui, dans quels chefs-lieux de provinces gabonaises ?

Mme Patricia Bouddhou-Chavihot : D'abord, nous remercions le magazine Economie Gabon+ de nous avoir accordé cette tribune. Nous louons les efforts incommensurables de votre magazine dans la promotion de l'économie gabonaise en particulier et africaine en général.

Ensuite, SUNU Assurances IARD Gabon est une filiale du Groupe SUNU. Le Groupe SUNU est un groupe panafricain de services financiers créé depuis plus de 20 ans, présent dans plus de 15 pays d'Afrique subsaharienne avec plus de 25 sociétés d'assurance et autres sociétés affiliées. Avec un chiffre d'affaires de plus de 195 milliards de francs CFA (2019), le Groupe SUNU est le leader de l'Assurance Vie dans la zone CIMA (Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance).

SUNU Assurances IARD Gabon, créée depuis 2016, grandit dans un contexte délicat. En effet, le marché de l'assurance a enregistré une baisse moyenne de 6% sur les 5 dernières années. C'est dans ce contexte que la société enregistre une croissance moyenne à 2 chiffres depuis sa création. Cette croissance du portefeuille est soutenue par des résultats bénéficiaires, à l'exception de ceux de l'exercice de démarrage.

Attentive aux préoccupations des clients, SUNU Assurances IARD Gabon a mis en place de nouveaux produits, notamment la Tierce Plafonnée et l'Avance sur Recours. La Tierce Plafonnée est une garantie tous risques, accordée à hauteur d'un capital variant de 1 000 000 à 5 000 000 de francs CFA par accident.

DE NOUVEAUX PRODUITS : LA TIERCE PLAFONNÉE ET L'AVANCE SUR RECOURS

L'Avance sur Recours garantit la réparation du véhicule de l'assuré victime d'accident matériel, avant la fin des procédures auprès de la partie adverse en contrepartie d'une prime minimale de 25 000 francs CFA par an. Dans la même dynamique, un réseau de distribution des contrats automobile à domicile (Assurance Mobile) a été implanté. SUNU Assurances IARD Gabon est présent à Libreville mais aussi dans les provinces de l'Ogooué-Maritime (Port-Gentil), du Woleu-Ntem (Oyem), de l'Ogooué-Ivindo (Djölé), de la Ngounié (Mouila) et compte continuer son expansion à l'intérieur du pays.

Comment se porte le secteur des assurances et précisément les différents pans de cette activité que vous entretenez dans ces chefs-lieux de provinces ? Quel est le marché porteur des assurances dans ces villes de l'intérieur du pays ?

Les structures qui collectent des données du secteur des assurances à l'intérieur du pays sont quasiment inexistantes. Toutefois, les administrations publiques décentralisées (gouvernorat, préfectures, transport) permettent d'observer que l'automobile demeure le bien généralement assuré par la majorité.

L'AGILITÉ, UNE VALEUR FORTE DU GROUPE SUNU

La qualité de l'offre de votre société se démarque-t-elle de celle de vos concurrents ?

Le client est au centre de notre attention. Nous ambitionnons d'être l'assureur préféré des clients. Pour ce faire, les conventions de collaboration avec les courtiers nous permettent d'être à l'écoute des préoccupations du client et nous adaptons nos services en conséquence.

Il en va de même pour notre réseau de distribution direct à travers nos différents points de vente à Libreville et à l'intérieur du pays. L'agilité est une valeur forte du Groupe SUNU.

Actualité oblige, nous vivons à ce jour une crise sanitaire conjoncturelle due à la Covid-19 qui a causé des dégâts importants tant sur le plan économique que sur le plan social. Et la pandémie de la Covid-19 a durablement affecté tous les secteurs confondus. Mme le directeur général, pouvez-vous nous informer sur l'impact de la Covid-19 sur votre entreprise ? Comment s'est-elle adaptée à la pandémie de la Covid-19 ?

Nous avons rapidement mis en place les mesures barrières édictées par le gouvernement, combinées aux instructions reçues du Groupe SUNU pour protéger aussi bien les clients que nos salariés. Les structures d'accueil des clients et les conditions de travail des salariés ont été revues conformément aux dispositions en vigueur.

Les assurances faisant partie du secteur des services de notre économie, la Fédération Gabonaise des Sociétés d'Assurances (FEGASA) a sollicité un cabinet pour analyser l'impact de la Covid-19 sur notre secteur. Toutefois, nous avons constaté une baisse de souscription de certains produits dont l'assurance voyage et le transport marchandises.

Par ailleurs, la pandémie de la Covid-19 nous a conduit à revoir le mode de commercialisation de certains de nos produits. Leur accès via le digital est une approche que nous avons entamée et qui va complètement changer notre métier à court et moyen termes.



« Tout n'est pas parfait mais nous travaillons tous à la satisfaction finale de nos clients »

Pensez-vous que le secteur des assurances doit être réformé en profondeur pour mettre fin à des compromis entre usagers qui pourraient mettre à



■ Patricia BOUDDHOU-CHAVIHOT directrice générale de SUNU Assurances IARD Gabon

mal les fruits de la croissance dans votre secteur ? L'initiative de ces réformes doit-elle venir de la CIMA ?

Le secteur des assurances est régi par le code des assurances de la CIMA. Des réformes sont régulièrement faites suivant l'évolution du marché et de leurs acteurs. Le respect des textes par les usagers demeure la meilleure garantie. Les compagnies d'assurance et les courtiers sont également regroupés en fédération, notamment à la FANAF, qui a pour but de régler à l'amiable les dysfonctionnements du marché. Tout n'est pas parfait mais nous travaillons tous à la satisfaction finale de nos clients

Quels enseignements pouvez-vous tirer de l'assainissement et de la restructuration des marchés ainsi que du développement des marchés des assurances obligatoires et réassurance entrepris par la Fédération des Sociétés d'Assurances de Droit National Africaines (FANAF) ?

Il faut d'abord noter que la FANAF s'est réunie du 17 au 20 février 2020 à Libreville au Gabon à l'occasion de sa 44e Assemblée Générale. A l'issue de cette assemblée, pour la première fois un Gabonais, M. César Ekomié Afene a été élu président, pour un mandat de trois ans. Le Groupe SUNU a obtenu l'élection de Mme Evelynne Fassinou comme membre du bureau. Ce sont déjà d'excellents relais de prise de parole et d'actions pour SUNU Assurances IARD Gabon.

A cette assemblée de la FANAF, les résolutions 10 et 11 ont été prises pour permettre une évolution significative des marchés. La résolution 10 concerne « les

enjeux de l'exploitation de la donnée dans le secteur des assurances » et la résolution 11 est axée sur « l'administration, la régulation et le contrôle de la donnée ».

Le secteur de l'assurance est un secteur fortement concurrentiel qui a connu une forte croissance mais certainement dopée par la Covid-19. Malgré la faiblesse démographique du Gabon, le marché de l'assurance trône parmi les quatre premiers de la zone franc. Comment expliquez-vous cette performance ?

Le marché de l'assurance en Afrique, précisément dans la zone CIMA, a la particularité d'avoir, d'une part, une faible démographie et, d'autre part, un fort tissu industriel (pétrole, bois, mines, uranium, manganèse...). La 4e place occupée par le marché gabonais résulte de l'importance des risques industriels purs et les risques annexes liés au secteur industriel.

Dans le secteur des assurances, les remboursements en cas de sinistres sont souvent longs et plus rapides pour certains clients. Pourquoi cette double vitesse ?

L'article 16 du code CIMA dispose que « lors de la réalisation du risque ou à l'échéance du contrat, l'assureur doit exécuter dans le délai convenu la prestation déterminée par le contrat et ne peut être tenu au-delà ». Dans ces conditions les sinistres devraient être payés rapidement. En effet, les dossiers sinistres qui remplissent toutes les dispositions contractuelles et réglementaires sont payés dans des délais relativement raisonnables.

En revanche, la réalité du terrain montre que la lenteur des paiements est due à plusieurs facteurs. Le fait déclencheur du paiement du sinistre est la déclaration auprès de l'assureur. Après vérification de la déclaration conformément aux dispositions des articles 18 et 19 du code CIMA, il ressort souvent que toutes les pièces attendues pour l'instruction du dossier sont fournies au comptegoutte par les usagers. Pour l'assurance automobile, le constat à l'amiable est une des solutions.

Parlez-nous de la gamme de produits de réassurance qui vous fait croire à une expansion possible du marché dans les années à venir ?

Le réassureur accompagne l'assureur dans la souscription des risques et l'indemnisation des victimes. De ce fait, l'expansion du marché repose davantage sur la capacité de l'assureur à innover ou élargir une nouvelle offre des produits aux usagers. L'accompagnement du réassureur dépendra des caractéristiques des nouveaux produits.



« Le Groupe SUNU met un point d'honneur à communiquer et à adapter ses produits pour mieux servir les populations »

L'Afrique émet, sauf erreur, seulement 1% des primes du marché des assurances. Comment expliquer ce gap ?

Au premier abord le gap peut être expliqué par le fait que l'assurance est considérée comme un bien de luxe, qui ne pourrait se développer qu'à mesure que le PIB par habitant augmente lui-même. Toutefois, ce gap viendrait aussi des divers facteurs tels que :

- Le manque de développement industriel du continent ;
- La faiblesse du pouvoir d'achat des populations, qui ne leur permet pas de souscrire à un produit d'assurance ;
- La faible capacité d'épargne des populations, et la présence de circuits d'épargne informels (tontines, etc.) ;
- Le manque de confiance des populations souvent par manque de pédagogie de certains assureurs ou d'adaptation des produits aux réalités locales

Pour toutes ces raisons, le Groupe SUNU met un point d'honneur à communiquer et à adapter ses produits pour mieux servir les populations.

Quels sont les enjeux de la RSE pour une compagnie d'assurances comme la vôtre ? Comment menez-vous les activités de la RSE dans vos différents champs d'activités ?

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) existe depuis longtemps au Groupe SUNU, avec des actions sociales d'accompagnement à l'éducation, à la culture, au sport, à la santé et à la protection de l'environnement. Au Gabon, SUNU Assurances encourage le sport à travers le sponsoring du Marathon du Gabon chaque année et le tournoi du Golf Club, en plus d'avoir participé au Salon national de l'entrepreneuriat Féminin (SANEF). Récemment SUNU Assurances IARD Gabon a accompagné le personnel et les clients dans le dépistage des cancers féminins en collaboration avec la fondation Sylvia Bongo Ondimba lors de l'édition 2020 d'Octobre Rose.

Quels sont les secteurs d'activités économique, sociale, culturelle et environnementale dans lesquels vous intervenez dans le cadre de la mission sociétale que vous remplissez ? Quels sont les résultats que vous avez déjà obtenus et qui font la fierté de SUNU Assurances IARD Gabon ?

La mission sociétale vise en priorité les femmes et les enfants, plus largement les familles et les entreprises. Les résultats sont encourageants au regard de la satisfaction exprimée par les bénéficiaires.

Le Groupe SUNU s'est doté d'une banque, SUNU Bank. Pouvez-vous nous en dire davantage ? Pouvons-nous espérer voir installer SUNU Bank à Libreville ?



« Récemment SUNU Assurances IARD Gabon a accompagné le personnel et les clients dans le dépistage des cancers féminins en collaboration avec la fondation Sylvia Bongo Ondimba lors de l'édition 2020 d'Octobre Rose »

Depuis le 27 décembre 2019, la Banque Populaire de l'Épargne et du Crédit (BPEC) est officiellement devenue SUNU Bank. La première banque du Groupe SUNU offre des produits « packagés » banque & assurance plus accessibles en un lieu unique. La vision du Groupe est d'étendre l'activité bancaire dans les pays où l'activité Assurance est déjà bien implantée. L'éventualité d'une prise de participations dans le capital social de l'une des banques installées au Gabon n'est pas exclue.

Quelles sont vos ambitions pour le Gabon ?

SUNU Assurances IARD Gabon ambitionne de grandir sainement

sur le marché en contribuant au développement de l'économie sous-régionale et notamment celle du Gabon, mais aussi au bien-être des populations dans la protection de leurs biens et la réalisation de leurs projets.

L'année 2020 tire à sa fin. Quels enseignements pouvez-vous déjà tirer de vos activités et de la crise sanitaire de la Covid-19 ?

Cette crise sanitaire a profondément bouleversé nos process de fonctionnement et a eu un impact sur nos objectifs de développement. Cependant, nous avons pu compter sur la fidélité de nos clients et la confiance de nos partenaires. Nous espérons leur offrir davantage, notamment plus de facilité d'accès à nos produits à distance et une proximité de nos lieux d'accueil sur tout le territoire.

Nous vous souhaitons bon vent et surtout un bon partenariat gagnant-gagnant avec cet outil de communication qu'est Economie Gabon+, le périodique des dirigeants et des leaders d'opinion.

Tout le plaisir est pour la filiale et le Groupe SUNU de vous avoir reçu et surtout avoir échangé sur l'actualité. Plus qu'un partenariat, nous espérons nouer une amitié avec Economie Gabon+. Car comme disait Michel de Montaigne : « L'amitié se nourrit de la communication. » Et votre magazine est un outil exceptionnel de la communication.

SUNU Assurances

a le bon profil pour vous accompagner



Plus besoin de vous déplacer pour votre assurance Auto !

- Service Rapide, fiable et disponible 7/7 jours ;
- Plus besoin de vous déplacer, composez le **077 10 10 77** pour toute livraison d'assurance automobile à domicile ;
- Paiement sécurisé par Airtel Money ;
- Code commerce : **SUNU 1.**



Attestations délivrées sur place.

Tél. : (+241) 11 74 36 92 /  www.sunu-group.com



APRÈS LA TEMPÊTE : AIDER LA MICROFINANCE À S'ADAPTER ET PROSPÉRER

Si la pandémie de la Covid-19 a eu une vertu, c'est d'avoir permis de faire une pause pour réfléchir à ce qui est considéré probablement jusque-là comme acquis.

Par rédaction



Dès le début de la crise, le CGAP (Régulateurs financiers : Empowering the poor Through Financial services) a fait du soutien à la microfinance l'une de ses priorités, anticipant de sérieuses tensions. Il est vite devenu évident que les conséquences économiques de cette situation n'allaient pas se traduire par un choc brutal et circonscrit dans le temps, mais bien par des crises en série pendant des mois, voire des années, apparaissant à mesure que les perturbations et l'incertitude engendrées par la pandémie se propageront à l'ensemble de la planète.

En ce début d'automne 2020, les besoins immédiats de liquidités et la maîtrise des dégâts occupant une place moins centrale, l'attention se porte sur l'édification d'un secteur de la microfinance plus solide et résilient pour l'avenir. Si la numérisation fait inévitablement partie des solutions envisagées pour reconstruire en mieux, rares sont les discussions autour des arguments justifiant une telle affirmation ou des mesures à prendre pour aider le secteur de la microfinance à entrer de plain-pied dans l'ère numérique. Certaines conversations, délicates mais probablement nécessaires, sur le modèle économique de la microfinance et sa capacité de survie à l'ère numérique n'ont pas non plus lieu.



Si les IMF ont été plutôt efficaces en termes d'impact, c'est moins vrai en ce qui concerne leur portée

Pour dire les choses rapidement, c'est parce que les IMF jouent un rôle essentiel dans le quotidien des pauvres. Elles sont aussi importantes que les institutions de financement du développement communautaire (CDFI) ici aux États-

Unis : elles offrent des services financiers adaptés aux personnes à faible revenu et victimes d'exclusion financière à des conditions accessibles et responsables. En filigrane derrière les remarques des observateurs, le pressentiment de l'émergence de rivaux numériques capables de supplanter les IMF et, tout simplement, de mieux remplir leur mission. L'histoire leur donnera peut-être raison un jour mais, à mon sens, c'est encore prématuré. Certes, les modèles économiques axés sur la technologie sont plus agiles et plus extensibles, mais nul ne peut affirmer que ces rivaux numériques pourront assurer les mêmes services de manière responsable, surtout au vu des retours sur investissement attendus... De même que personne ne sait s'ils s'intéresseront vraiment aux besoins des pauvres, en leur proposant notamment des produits destinés à soutenir durablement les moyens de subsistance des individus au bas de l'échelle des revenus.

La question vaut la peine d'être étudiée sous l'angle de l'échelle et de l'impact. Si les IMF ont été plutôt efficaces en termes d'impact, c'est moins vrai en ce qui concerne leur portée. Quant aux rivaux numériques, ils peuvent facilement prendre de l'envergure, mais sans forcément proposer le même type de services ni faire preuve de responsabilité dans leurs prestations. Mais cette situation peut évoluer, et elle doit inciter les IMF traditionnelles à évoluer aussi.

LES IMF REMPLISSENT UNE FONCTION COMPARABLE À CELLE DES BANQUES

Aux débuts de M-Pesa, les promoteurs de l'inclusion financière semblaient convaincus de la supériorité de ce modèle par rapport à celui de la microfinance, du fait même de sa portée. Je rappellerai toutefois que M-Pesa n'offrait pas les mêmes services qu'une IMF, puisque son objectif était de bâtir un système de paiement. Les systèmes traditionnels de paiement comme Visa ou MasterCard ont nettement plus de clients qu'une banque, quelle qu'elle soit. Ils proposent un service en réseau très étendu et laissent leurs établissements bancaires membres s'occuper des autres services à la clientèle, comme les prêts ou l'épargne.

Les IMF remplissent à cet égard une fonction comparable à celle des banques, à ceci près qu'elles accordent des prêts à des fins productives à des individus sans garanties ni antécédents de crédit. Le problème, pour les IMF, c'est que des prestataires de paiement numérique, comme M-Pesa, s'imposent de plus en plus comme des plateformes de services financiers proposés par des tiers et que certaines de ces solutions commencent à ressembler fortement à un modèle de microfinance numérique. Des acteurs comme Aye Finance en Inde, TiendaPago au Pérou, KopoKopo au Kenya et Konfio au Mexique montrent qu'il est possible

de proposer des financements productifs selon des modalités plus efficaces, plus centrées sur le client et plus modulables que celles offertes par les institutions de la microfinance traditionnelles. D'autant qu'ils possèdent les interfaces de programmation (API), les données et les capacités techniques nécessaires pour intervenir à grande échelle et s'adapter en continu à l'évolution des attentes de leurs clients.

Pour les IMF, la question de l'échelle est une véritable épine dans le pied, parce que c'est elle qui détermine à la fois la compétitivité et la résilience. Dans une analyse intéressante de données MIX de 20151, Todd Watkins a montré que le coût moyen global d'un emprunt auprès d'une IMF petite ou moyenne (jusqu'à 100 000 clients) est pratiquement 60 % supérieur à celui d'une opération conclue auprès d'une IMF de très grande taille (plus d'un million de clients). En plus de proposer des conditions meilleures à leurs clients, les très grandes IMF affichent des marges environ 2,5 fois supérieures à celles des petites et moyennes institutions. De toute évidence, si les IMF veulent rester compétitives et renforcer leur propre résilience institutionnelle, elles doivent changer d'échelle. Malheureusement, seules 56 IMF dans l'échantillon MIX avaient plus de 100 000 emprunteurs et 62 seulement dépassaient le million de clients. L'échelle reste donc un sérieux problème pour la microfinance. Cela signifie aussi que la diversité des produits, la résilience institutionnelle et le coût supporté par le client continuent d'être sous-optimaux dans la grande majorité des cas, de sorte que les IMF sont des proies faciles pour des concurrents numériques qui ont inscrit dans leurs gènes commerciaux la notion d'échelle et d'efficacité.

Mais ces nouveaux modèles économiques s'adressent-ils aux mêmes clients que les IMF ? S'il est incontestable que ces modèles sont efficaces et extensibles, je ne suis pas certaine que leur capacité à atteindre les plus démunis ait été démontrée. Les fintechs évoquées précédemment touchent probablement une partie du marché des micro et PME plus formelles, sachant qu'elles n'ont guère la possibilité d'atteindre des petits commerçants non équipés de moyens de paiement numériques. Mais les modèles économiques fonctionnant via des plateformes redoublent d'ingéniosité pour toucher les petits commerçants informels, leur proposer des outils numériques et des crédits, donc cela risque de changer. Les IMF auraient tout intérêt à surveiller ces évolutions et intégrer d'une façon ou d'une autre ces solutions dans leurs propres modèles commerciaux, soit en renforçant leurs capacités, soit en s'associant à des fintech — lesquelles ont souvent besoin d'une institution de microfinance pour garantir leurs opérations de prêts axées sur des données.

IL FAUT S'INTÉRESSER PLUS QUE JAMAIS AU SECTEUR DE LA MICROFINANCE

Le vrai problème réside cependant dans la question de savoir si les produits proposés sont responsables. L'explosion du crédit dématérialisé coûteux dans la plupart des pays d'Afrique et les pratiques prédatrices qui accompagnent souvent cette évolution invitent à faire preuve de prudence face à des modèles économiques high-tech visant les communautés à faible revenu et marginalisées, pour qu'elles ne deviennent pas le jouet d'investisseurs cupides.

Si la microfinance ne change pas d'échelle et reste marginalisée, alors la plupart des pauvres n'auront pas d'autre choix que de recourir à des crédits dématérialisés



La microfinance traditionnelle aurait dû affronter voici déjà quelque temps le défi des technologies numériques. La pandémie n'a fait qu'accélérer le processus.



Il y aura certainement un seuil en deçà duquel ces nouveaux modèles de fintech refuseront les clients peu fortunés

coûteux. Cela veut aussi dire que les IMF seront toujours fragiles en cas de crise et dépendantes d'une aide extérieure... Tout cela m'amène à affirmer qu'il faut nous intéresser plus que jamais au secteur de la microfinance.

Il y aura certainement un seuil en deçà duquel ces nouveaux modèles de fintech refuseront les clients peu fortunés. Le risque c'est, qu'avec le temps, les IMF ne récupèrent que des segments de clientèle toujours plus marginaux et se retrouvent donc dans une situation défavorable leur interdisant de se développer et d'accompagner l'évolution de leurs meilleurs clients. Si la microfinance ne change pas d'échelle et reste marginalisée, alors la plupart des pauvres n'auront pas d'autre choix que de recourir à des crédits dématérialisés coûteux. Cela veut aussi dire que les IMF seront toujours fragiles en cas de crise et dépendantes d'une aide extérieure. Certaines risquent de disparaître.

Tout cela nous amène à affirmer qu'il faut s'intéresser plus que jamais au secteur de la microfinance — dont on connaît le rôle aux côtés des communautés pauvres — et aider les IMF à opérer leur révolution numérique. La microfinance ouvre la voie à un système bancaire communautaire au service des pauvres, loin du souci de rentabilisation maximale des opérations, à l'image de ce que les CDFI proposent aux populations à faible revenu et marginalisées aux États-Unis. Ne serait-ce que pour cette raison, je suis convaincue qu'il faut continuer à investir dans la microfinance, du moins jusqu'à ce que l'on ait démontré que les modèles rivaux peuvent s'adresser aux segments les plus démunis du marché et le faire de manière responsable.

Les IMF deviendront-elles incroyablement rentables ? Probablement pas. Mais elles peuvent être autonomes et elles ont un impact positif avéré sur la vie des plus pauvres. L'échelle reste un enjeu sérieux et la numérisation n'est pas la panacée. Mais à condition d'analyser longuement et sans complaisance les modèles économiques et de repenser le mode de fonctionnement des IMF, il est évident que la numérisation peut permettre au secteur de rester concurrentiel et même de prospérer en proposant des services responsables aux clients les plus démunis.

CE QUE NOUS SAVONS DE LA

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

La transition de la microfinance traditionnelle vers le numérique ne sera pas anodine. Si la technologie a bouleversé au plus profond l'univers des services financiers, la microfinance semble bloquée dans un monde singulier de prestation de services, où rien n'a vraiment bougé. De nombreuses IMF fonctionnent selon un modèle économique dépendant du contact humain, sans recours à l'outil technologique, et conçu il y a un demi-siècle pour sa simplicité et sa reproductibilité et non dans un but d'adaptation et de croissance. Au-delà des multiples usages de la technologie, quatre grandes catégories de changement font figure d'option incontournable pour assurer la transformation de la plupart des IMF :

LES CANAUX RELATIONNELS

L'obligation de trouver de nouveaux moyens pour toucher ses clients et interagir avec eux fait partie des enseignements les plus marquants de la pandémie de COVID-19, non seulement du fait des règles de distanciation sociale à respecter mais également parce que, même en temps normal, les gens apprécient un service commode et adapté à leurs besoins. Poussés par les circonstances et face à la pandémie, de nombreux fournisseurs ont mis en place des canaux de communication alternatifs, y compris en recourant plus systématiquement aux réseaux d'agents, à l'accueil des clients à distance et aux centres d'appel. Cette tendance va se perpétuer, soit via l'intégration dans des plateformes de plus grande taille, soit par la création de ses propres canaux par l'institution. À condition de faire les choses bien, cette évolution permettra en plus de réduire les coûts et d'élargir le champ d'action.

L'UTILISATION DES DONNÉES

Les modèles économiques des services financiers sont toujours plus axés sur les données, un changement appelé à s'accélérer. Pourtant, les IMF se débattent depuis longtemps avec l'informatisation et la gestion des données de leurs clients. Leur capacité à collecter et utiliser des données pertinentes est au cœur de la plupart des changements à introduire pour rester compétitives, de

la tarification en fonction du risque à une gestion efficace du risque de crédit en passant par la conception de nouveaux produits, la gestion de la relation clients, l'amélioration de l'efficacité opérationnelle ou encore le développement de leur portefeuille. Plus les IMF mettront du temps à acquérir ces capacités, plus elles prendront du retard par rapport à des concurrents plus agiles.

LA DIVERSIFICATION DES PRODUITS

Les IMF devront soit enrichir la palette de leurs services de manière à répondre aux attentes des clients et conforter la fidélité de leur clientèle, soit trouver un moyen de leur donner accès à des services tiers sans perdre pour autant leur relation client. L'adhésion des clients peut être renforcée par une gamme élargie de services complémentaires. Mais pour pouvoir diversifier leurs produits, les IMF ont besoin de données de meilleure qualité et, parallèlement, de capacités administratives et de compétences technologiques plus sophistiquées.

LA SOUPLESSE DES SYSTÈMES DE BASE

Tout ce qui précède ne peut être envisagé sans disposer de systèmes informatiques et de gestion des données de base plus flexibles. C'est traditionnellement l'un des points faibles des IMF. En cette ère numérique, il faut pour réussir être capable d'évoluer et d'adapter les modèles économiques et de les traduire dans des systèmes informatiques plus agiles. Le secteur bancaire

a su répondre à ces attentes grâce à l'informatique en nuage et la prestation bancaire pour compte de tiers (le « Banking as a Service » ou BaaS). Les solutions informatiques partagées pourraient donc changer la donne dans le secteur de la microfinance. Les IMF devront certes investir dans une partie des compétences et des infrastructures, mais le recours à un fournisseur exigera moins d'investissements que si elles devaient se transformer totalement.

Source : findevgateway

www.scg-re.ga

SCG-Ré

Une Ambition Africaine

SIEGE SOCIAL :

2455, Boulevard HASSAN II (Face Aéroport International Léon Mba)

B.P. : 6757 / Libreville - Gabon

Tél. : (+241) 011 44 28 44 - 011 44 47 27 - 011 44 47 28 / Fax : (+241) 011 44 28 46

Email : infos@scg-reass.com / Site web : www.scg-re.ga **SCG-Ré**

Filiale du



Plus les IMF mettront du temps à acquérir ces capacités, plus elles prendront du retard par rapport à des concurrents plus agiles

BANQUES, ASSURANCES ET BEAC

DES ESPOIRS ENVOLÉS

Selon les études des services de la Beac, les conséquences économiques et financières de la Covid-19 sur les pays de la CEMAC, sont de plusieurs ordres : une dégradation importante des comptes macro-économiques ; une baisse des financements extérieurs ; une perturbation des échanges intracommunautaires ; une fragilisation de la stabilité externe et financière et un risque de montée des tensions inflationnistes. Pourtant l'année 2019 aurait pu s'apparenter à un exercice de consolidation, ou même de réelle reprise, pour les secteurs bancaires et des assurances africains. Une reprise qui devrait se confirmer en 2020 parce que le contexte économique de 2019 était plutôt favorable. Cette lueur d'espoir avait fait oublier les fortes turbulences financières et monétaires des années antérieures. Mais la crise sanitaire mondiale de la Covid-19 en a décidé autrement.

Par Dr Neltoh



Les économies de la Communauté Economique et Monétaires de l'Afrique centrale (CEMAC) sont affectées depuis mars 2020 par un double écueil : la crise sanitaire due à la pandémie de la Covid-19 et la dépréciation des termes de l'échange en raison de la chute drastique des prix du pétrole brut, principal produit d'exportation de la zone

CEMAC et des produits miniers. Selon les études des services de la Beac, les conséquences économiques et financières de la Covid-19 sur les pays de la CEMAC, sont de plusieurs ordres : une dégradation importante des comptes macro-économiques ; une baisse des financements extérieurs ; une perturbation des échanges intracommunautaires ; une fragilisation de la stabilité externe et financière et un risque de

montée des tensions inflationnistes. C'est l'amer constat du gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale, M. Abbas Mahamat Toli.

Mais il faut remonter à l'année 2019 qui aurait pu s'apparenter à un exercice de consolidation, où même de réelle reprise, pour le secteur bancaire africain. Une reprise qui devrait se confirmer en 2020 parce



L'an dernier, l'Afrique dans son ensemble a connu une hausse de son produit intérieur brut (PIB) de 3,9%

que le contexte économique de 2019 était plutôt favorable. Cette lueur d'espoir avait fait oublier les fortes turbulences financières et monétaires des années antérieures. Mais la crise sanitaire mondiale de la Covid-19 en a décidé autrement. Elle est venue éteindre toutes les lueurs d'espoir de la relance du secteur, comme en témoignent les premiers résultats semestriels de 2020. Une baisse avérée pour de nombreux établissements financiers du continent.

L'an dernier, l'Afrique dans son ensemble a connu une hausse de son produit intérieur brut (PIB) de 3,9% selon la Banque africaine de développement (BAD). Ce niveau correct de croissance se traduit dans le classement 2020 des 200 premières banques du continent publié par *Jeune Afrique* (BGFIBank Holding Corp étant classée 54^{ème} en 2020 alors qu'elle occupait en 2019 la 51^{ème} place). A cela s'ajoute un rebond spectaculaire de 16,7% de leurs produits nets bancaires, à plus de 83,7 milliards de dollars US, un niveau jamais atteint. Il s'agit d'une reprise qui, outre les facteurs monétaires, traduit aussi une hausse des activités commerciales et du crédit dans de nombreuses régions du continent africain.



Il va falloir redoubler d'efforts pour renforcer la résilience du secteur et le préparer à un avenir numérique toujours plus concurrentiel

DES INCERTITUDES EN ZONE CEMAC

Ainsi en 2019, dans la zone de l'Union économique et monétaire ouest-africain (UEMOA), les crédits à la clientèle des 150 établissements bancaires de la zone, ont-ils progressé de 10,1% selon la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Selon cette même source, cette hausse était même de 22,4% pour les prêts à moyen terme. C'est le signe du dynamisme de l'investissement des entreprises et des ménages de l'Afrique de l'Ouest. Cependant, toutes les zones n'affichaient pas d'aussi bons résultats. Car les incertitudes concernaient plutôt la zone CEMAC, restée en marge de la reprise avec une distribution totale des crédits à l'économie en baisse de 3,6%. En 2019, elle a atteint 7815,6 milliards de FCFA selon la BEAC. La gabonaise BGFIBank (54%), leader de la zone, voit ainsi son total de bilan reculé légèrement et perd trois places dans le classement des premières banques africaines cité ci-dessus.

UN INVESTISSEMENT QUI EN VAUT LA PEINE

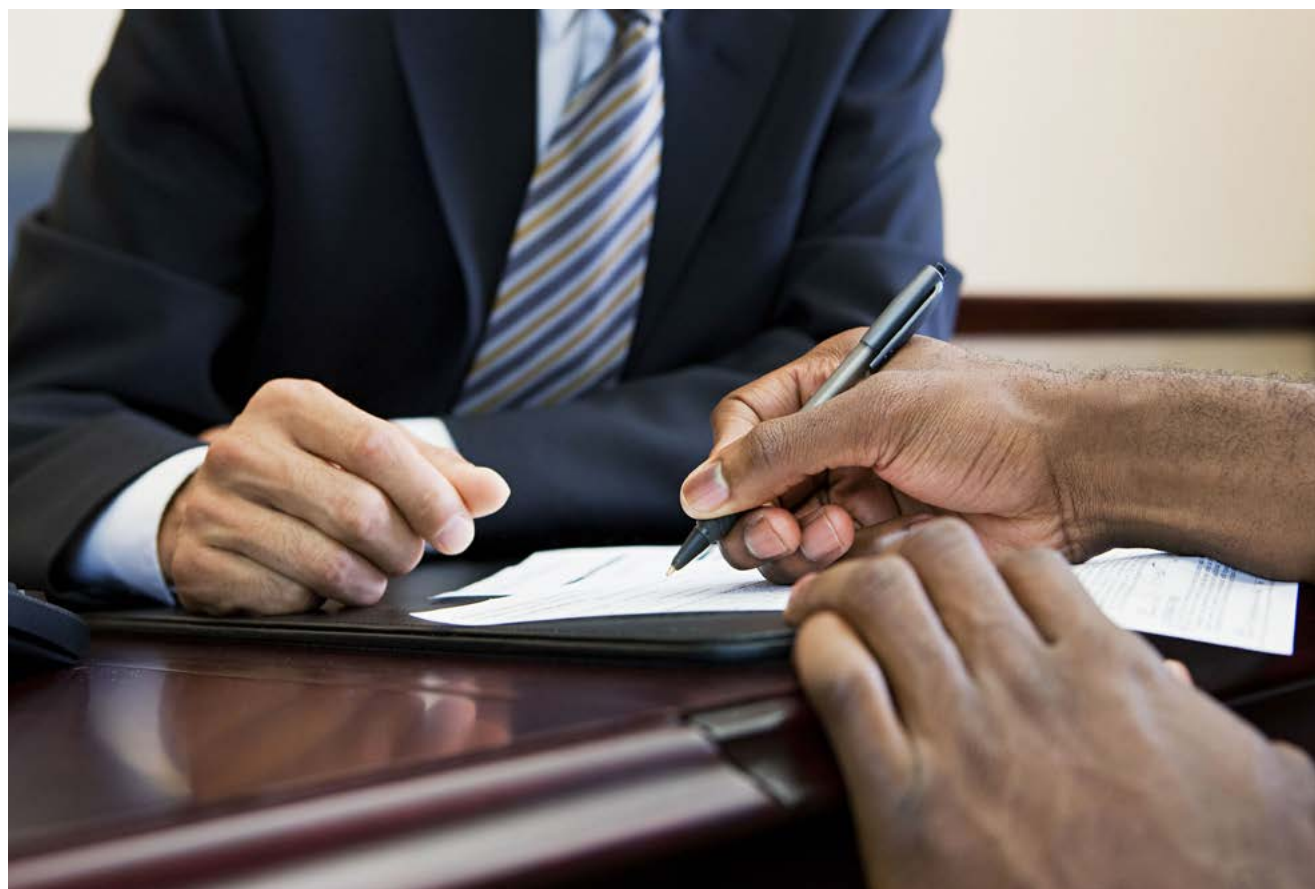
Quant aux compagnies des Assurances, la belle reprise de 2019 se brise sur la crise sanitaire mondiale de la Covid-19. Un secteur où les règles prudentielles pénalisent les plus petits. En effet, un fort élan de reprise, comme dans le domaine bancaire, a été observé en 2019, dans un monde pré-Covid-19. Selon le classement exclusif 2020 de *Jeune Afrique*, le chiffre d'affaires des 100 premiers opérateurs du secteur exprimé en dollar US, a fait un saut de 19,4% soit, 48,9 milliards de dollars US. Ce niveau d'activité fait plus qu'effacer la chute de 9,8% de l'exercice 2018 et dépasse tous les précédents. C'est en fait, le reflet d'une activité bien orientée dans la plupart des zones du continent pour le secteur de l'Assurance en 2019.

Par ailleurs, l'année 2020 aurait dû être celle de l'accélération de la digitalisation et aurait dû voir l'envolée des « Tusurtech », des solutions High-Tech et de la M-assurance. Certes les initiatives de digitalisation et de numérisation ont abondé mais le monde un peu rigide et frileux des acteurs traditionnels des Assurances font en sorte qu'ils traînent encore les pieds dans l'accélération de la mise en place de cette technologie. Il va falloir redoubler d'efforts pour renforcer la résilience du secteur et le préparer à un avenir numérique toujours plus concurrentiel. Mais c'est un investissement qui en vaut la peine.

OBTENIR UN CRÉDIT BANCAIRE : CE QU'IL EST BON DE SAVOIR !

Obtenir un crédit bancaire s'avère parfois nécessaire, pour faire construire une maison ou pour acheter une voiture. Avant d'avoir accès au crédit, il est bon de suivre quelques conseils importants.

Par Hugues Desormaux



Au Gabon, les procédures de crédit diffèrent selon le montant sollicité, le type de crédit, et surtout la destination de ce crédit. En effet, souscrire à un crédit ne doit pas se faire à la légère. Envie d'acheter une maison à soi, enfin ? Besoin d'un véhicule pour se rendre au

travail à l'autre bout du département ? Pour un besoin urgent et important ou une envie irrépressible, il existe des solutions. Certes, on peut travailler plus pour gagner plus, lorsque cela est possible... Mais on peut aussi tenter d'obtenir un crédit bancaire. Obtenir un crédit bancaire n'est pas un acte que l'on effectue à la légère. En effet, une demande de crédit bancaire engage une

personne ou un foyer ; la question est d'autant plus importante lorsque le crédit porte sur des sommes importantes et qu'il s'étale sur vingt ans au moins...

COMMENT OBTENIR UN CRÉDIT BANCAIRE ?

Tout d'abord, il convient de savoir pourquoi on veut

obtenir un crédit bancaire. Puis il s'avère nécessaire d'examiner ses ressources afin de définir ses capacités de remboursement. Par ailleurs, avant de chercher à obtenir un crédit, il faut vérifier que sa situation ne va pas évoluer de manière défavorable. Une personne qui travaille dans le cadre d'un contrat à durée déterminée de six mois et qui va divorcer ne peut raisonnablement pas demander un prêt. De toute manière, la banque ou l'établissement de crédit peut tout à fait refuser d'octroyer ce crédit. En effet, obtenir un crédit n'est pas un droit absolu.

La banque peut par ailleurs demander une garantie. Il s'agit soit de l'hypothèque, soit de la caution par une personne qui se porte garante des sommes prêtées. Il existe deux types de crédits : les crédits à la consommation et les crédits immobiliers. Les crédits à la consommation permettent d'avoir accès, via un prêt bancaire, à des objets de la vie quotidienne comme un téléviseur, un équipement home cinéma, une machine à laver, voire un véhicule. Quant au crédit immobilier, il concerne l'achat d'un logement, d'un terrain et permet aussi d'effectuer des travaux.

QUELQUES RECOMMANDATIONS

Tout d'abord, il importe de comparer les différents crédits proposés par divers établissements financiers. Quitte à revenir plusieurs fois dans la même banque pour renégocier un prêt sur tel ou tel point. A noter qu'obtenir un crédit bancaire ne passe pas forcément par le choix du taux le plus bas. En effet, il est nécessaire de comparer, non seulement le taux d'intérêt, mais aussi d'autres points comme les frais de dossier ou le coût de l'assurance du crédit bancaire ; des éléments qui ne sont pas à négliger lorsqu'on souhaite obtenir un crédit. Par ailleurs, les risques concernant le crédit bancaire existent. En effet, souscrire à plusieurs crédits en même temps, pour acheter des biens superflus comme la dernière berline issue des ateliers de Mercedes ou une Playstation, peut entraîner des désagréments. Il peut parfois s'avérer nécessaire d'avoir accès à un rachat de crédit (qui existe aussi pour les interdits bancaires). Toutefois, obtenir un crédit pour en rembourser un autre ne semble pas la bonne voie pour se sortir du surendettement.

OLEA GABON AU SERVICE DES ENTREPRISES DE LA ZES DE Nkok

Par la rédaction

Dans le cadre de son déploiement continental, le réseau OLEA franchit une nouvelle étape en installant le premier bureau de courtage en assurances au sein de la ZES de Nkok.

Soucieux d'accompagner les investisseurs au plus près de leurs besoins, cette démarche s'inscrit dans le tryptique proximité, professionnalisme, efficacité, qu'OLEA Gabon met au centre de sa démarche client.

« Face à des environnements réglementaires d'assurances que les investisseurs ne maîtrisent pas toujours, il nous a paru important d'apporter une démarche de conseil de proximité afin que les entrepreneurs de la zone puissent se concentrer sur le développement de leur activité en ayant la certitude que leurs assurances sont pilotées par un des plus importants cabinets de courtage en assurances du pays. Evidemment, ce modèle a vocation à se répliquer dans les différentes ZES que le Groupe ARISE entend déployer en Afrique », a déclaré M. Chadeau, directeur général d'OLEA Gabon.

Ainsi toutes les entreprises de la ZES peuvent-elles désormais se rendre au sein de l'agence BGFI de Nkok pour tous leurs besoins en assurances.

OLEA
GABON

INSURANCE SOLUTIONS

**Leader du courtage en
assurances au Gabon**

*Depuis 25 ans au service des entreprises
et des particuliers.*

546 Bd Triomphal Omar Bongo Ondimba
B.P. 409 Libreville Gabon
Mail : gabon@olea.africa
Tél : 011 76 55 77 - 011 72 87 48

BIODIVERSITÉ : LES ESPÈCES ÉCOLOGIQUEMENT RARES SONT LES PLUS MENACÉES

Les oiseaux et les mammifères écologiquement rares sont plus menacés par l'Homme que les espèces communes et seront plus impactés par les changements climatiques. C'est la conclusion à laquelle parviennent des scientifiques du CNRS, de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB), et des universités Grenoble Alpes et de Montpellier, dans une étude publiée le 8 octobre dans la revue Nature Communications.

La rédaction



Les chercheurs ont cartographié le nombre d'espèces écologiquement rares dans des zones géographiques de 50 km par 50 km à travers le monde en se fondant sur deux bases

de données regroupant les espèces de mammifères terrestres (4 654 espèces) et d'oiseaux (9 287 espèces). Il en résulte que les mammifères écologiquement rares sont surreprésentés dans les tropiques et dans l'hémisphère sud. C'est

le cas dans les îles indonésiennes, Madagascar et au Costa Rica avec des espèces nocturnes et frugivores (chauves-souris, lémuriens, etc.) ou insectivores (petits rongeurs). Les espèces d'oiseaux rares sont surtout présentes dans les régions montagneuses tropicales et subtropicales, avec essentiellement des espèces frugivores ou nectarivores (oiseaux mouches), en particulier en Nouvelle-Guinée, en Indonésie, dans les Andes et en Amérique centrale.



La prise en compte de l'originalité de leurs rôles écologiques est essentielle et devrait aussi guider les actions de conservation

L'étude montre que ces espèces sont surreprésentées dans les catégories menacées d'après la classification de l'UICN et qu'elles sont plus impactées par l'influence humaine. Ainsi, une grande partie des oiseaux écologiquement rares risque l'extinction d'ici 40 ans du fait des changements climatiques.

Ces résultats mettent en lumière l'insuffisante préservation de ces espèces, en conclut l'étude. En effet, ce n'est pas parce qu'elles sont rares qu'elles n'ont pas un rôle important à jouer au sein des écosystèmes. « La prise en compte de l'originalité de leurs rôles écologiques est essentielle et devrait aussi guider les actions de conservation », expliquent les chercheurs.

Source : actu-environnement.com

AGROECOLOGIE PHYTOSANITAIRES : LE FONGICIDE MANCOZÈBE SERA INTERDIT EN EUROPE À PARTIR DE 2021

Les représentants des États membres européens ont décidé, le 23 octobre dans le cadre d'un comité permanent des végétaux, de ne pas renouveler l'autorisation du mancozèbe. Ce fongicide sera donc interdit à partir du 31 janvier 2021. L'Agence française de sécurité sanitaire (Anses) préconisait, en avril dernier, de ne pas renouveler l'approbation de cette substance, considérée comme toxique pour la reproduction, de catégorie 1B.

La rédaction

« Dans son avis de 2019, l'EFSA [Autorité européenne de sécurité des aliments] a identifié six «domaines critiques d'inquiétude», c'est-à-dire six raisons pour lesquelles le mancozèbe ne devrait pas être autorisé par l'UE, parmi lesquelles le fait qu'il s'agit d'un pesticide perturbateur endocrinien complet, qu'il est classé comme toxique pour la reproduction et qu'il présente des risques élevés pour les oiseaux, les mammifères, les arthropodes non ciblés et les macro-organismes du sol », indiquaient également plusieurs associations dans une lettre au ministre de l'Agriculture, cet été.

Ce fongicide est l'un des plus vendus en France aujourd'hui. Selon l'Anses, à ce jour, « 93 préparations commerciales contenant du mancozèbe disposent d'une autorisation de mise sur le marché (AMM) pour les produits phytopharmaceutiques, correspondant à 78 usages ». Il est très utilisé notamment dans la culture de pommes de terre, de melons, de tomates, de pommes et de poires ainsi qu'en viticulture.

Source : www.actu-environnement.com

CLIMAT : DES CHERCHEURS ALERTENT SUR L'IMPACT CROISSANT DES ENGRAIS AZOTÉS ET DE L'ÉPANDAGE

Les émissions des engrais de synthèse dominent les rejets en Chine, en Inde et aux États-Unis, tandis que les émissions provenant de l'épandage de fumier dominent les rejets en Afrique et en Amérique du Sud...

La rédaction

« La hausse des émissions de protoxyde d'azote (N₂O) met en péril les objectifs climatiques et l'Accord de Paris », indique une étude publiée le 7 octobre dans la revue scientifique *Nature*. Les niveaux de N₂O enregistrés ont augmenté de 20 % par rapport aux niveaux préindustriels, une tendance qui s'est accélérée ces dernières décennies. Or, le protoxyde d'azote est un gaz à effet de serre 300 fois plus puissant que le dioxyde de carbone, souligne la coalition de chercheurs à l'origine de l'étude. Cette augmentation serait liée à l'utilisation croissante d'engrais azotés dans la production alimentaire mondiale.

L'étude identifie les principaux contributeurs aux émissions mondiales : « Les émissions des

engrais de synthèse dominent les rejets en Chine, en Inde et aux États-Unis, tandis que les émissions provenant de l'épandage de fumier dominent les rejets en Afrique et en Amérique du Sud. Les taux de croissance des émissions les plus élevés se trouvent dans les économies émergentes, en particulier au Brésil, en Chine et en Inde, où la production végétale et le cheptel ont augmenté. »

La bonne nouvelle, c'est qu'il est possible d'inverser la tendance. L'Europe a réduit ses émissions au cours des deux dernières décennies, en optimisant l'utilisation des engrais et l'épandage, expliquent les chercheurs. Des alternatives existent.



LE GOUVERNEMENT GABONAIS, L'ANINF ET SES PARTENAIRES.

MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME NATIONALE D'E-GOUVERNEMENT

Le gouvernement gabonais a identifié les technologies de l'information et de la communication (TIC) comme l'un des moteurs du développement économique. En cela les TIC s'inscrivent dans le Plan sectoriel Gabon numérique découlant lui-même du Plan Stratégique Gabon Émergent (PSGE). La vision étant axée sur la conviction selon laquelle le numérique constitue un vecteur accélérateur des autres secteurs du Gabon Émergent.

La rédaction



La deuxième rencontre du Comité de pilotage du Plan national stratégique Gabon Digital 2025 s'est tenue en ligne en vidéoconférence le 30 octobre dernier. Les cadres du ministère de l'Economie numérique, de l'Agence nationale des infrastructures numériques et des Fréquences (ANINF), de la BAD et du cabinet Evolving Consulting, ont fait le point sur le plan directeur et la vision stratégique qu'adoptera le futur Plan national stratégique Gabon Digital 2025, dont l'objectif premier est la mise en place d'une plateforme e-gouvernement (ensemble des services administratifs, échanges de données inter-administration et dématérialisation des démarches administratives).

LE PNS-GD 2025 ACCÉLÉRERA LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE L'ADMINISTRATION GABONAISE ET DU PAYS

Les participants à cette rencontre ont discuté de l'amendement du volet technique et de l'interopérabilité des services proposés par le consultant Evolving Consulting dirigé par la Camerounaise Reine Essobmadje qui prendra en compte tous les amendements et transmettra une version mise à jour des études de faisabilité des projets prioritaires du PNS – GD 2025.

« Le PNS-GD 2025 permettra d'accélérer la transformation numérique de notre administration et, partant, de notre pays. A l'instar des pays développés, l'avènement d'une telle administration offrira des services de qualité, la rendant par la même occasion plus sûre et plus proche des citoyens. Nous assisterons ainsi à l'éclosion de systèmes de paiement digitaux et d'identification digitale, à la mise en œuvre de plateformes d'interopérabilité et d'échange de données, pour ne citer que ceux-là. Tout ceci permettra à notre administration d'acquiescer des systèmes d'informations modernes, performants,

efficaces et de rang mondial », expliquait-il y a quelques mois sur Digital Business Africa Michel Alain Igowa, directeur général adjoint de l'ANINF.

AVEC L'APPUI DE LA BAD

En effet, la BAD a accordé un don additionnel de financement à l'ANINF à travers le Fonds fiduciaire de Coopération Afrique-Corée.

Ce don permettra de couvrir les études de faisabilité des aspects applicatifs de la dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale (CAB-Gabon) par l'élaboration d'un Plan National Stratégique Gabon Digital 2025 (PNS GD2025).

Cette assistance financière a pour objectif de permettre la mise en place du Programme e-Gouvernement. De ce fait, la mise en œuvre du PNS GD2025 reposera sur le développement

de plusieurs axes prioritaires. D'après les termes de référence de l'ANINF et conformément aux expressions des besoins des différents secteurs, ces études de faisabilité du PNS GD2025 concernant la mise en place de Systèmes d'information des administrations publiques tiendront compte des projets prioritaires du gouvernement.

Les projets identifiés par le gouvernement gabonais concernent la mise en place d'un système de gestion électronique des documents et des courriers entrants et sortants ; le renforcement des capacités en gestion des projets, en développement des logiciels et en gouvernance de SI ; la mise en œuvre des grands registres de l'Etat ; la mise en place du référentiel des personnes morales ; la mise en place du système d'information d'échange des données des personnes physiques entre les administrations (API ouverte) ; l'optimisation et l'extension du réseau de l'administration gabonaise (dorsale filaire fibre optique et développement dorsale sans fil haut débit) ; le câblage et l'interconnexion des bâtiments administratifs sur toute l'étendue du territoire national et dans les représentations à l'étranger ; la mise en place d'une plateforme de production des applications à travers une infrastructure de développement collaborative, souple et efficace (« usine logicielle », audit et optimisation) et enfin une étude sur l'implémentation d'un Centre de contrôle des fréquences.

LES PROJETS PRIORITAIRES

En effet, le gouvernement gabonais a identifié les TIC comme l'un des moteurs du développement économique. Cela est inscrit dans le Plan sectoriel Gabon numérique découlant lui-même du Plan Stratégique Gabon Émergent (PSGE) du président Ali Bongo Ondimba. La vision étant axée sur la conviction selon laquelle le numérique constitue un vecteur accélérateur des autres secteurs du Gabon Émergent.

Le Copil mis en place s'assure du bon déroulé des opérations en fonction des objectifs généraux et entretient une dynamique au sein des différents acteurs impliqués. Il a pour mission de décider des orientations stratégiques du projet, de faire un point de l'avancement général des projets, d'arbitrer les conflits, entre autres.

Source : digitalbusiness.africa

2e SALON DU
SPORT DU
GABON
A LIBREVILLE

11.DEC
2020

ORGANISE PAR
LE CABINET
SOLUTIONS SPORT CONSEILS

THÈME:
SPORT ET SANTÉ EN ENTREPRISE

Participez aux **Trophées des meilleures Entreprises Sportives du Gabon**

Conférences et ateliers avec thématiques

Remise des Trophées de
"Meilleures Entreprises Sportive du Gabon"

Rencontres entre
Entreprises et Acteurs du Sport

INSCRIPTIONS À
ECONOMIE GABON+ / TEL : 011 44 11 62

L'HYPERTROPHIE DE LA PROSTATE (SUITE ET FIN) :
POURQUOI VOTRE MÉDECIN
NE VOUS EN PARLE-T-IL PAS ?

Les traitements naturels les plus innovants sont mal maîtrisés par le milieu médical, qui est sous l'influence du lobby pharmaceutique. Pour eux, l'objectif est de vendre un maximum de médicaments. Les remèdes naturels, à base de plantes, de vitamines et de simples nutriments essentiels sont ouverts à tous. Ils ne peuvent pas être brevetés. C'est pourquoi ils ne sont pas intéressants pour l'industrie, qui fait tout pour les dénigrer.

La rédaction

Mal informés, les médecins généralistes et les urologues se contentent souvent de vous recommander le salba, ou palmier nain (ou encore palmier scie) sous forme de complément alimentaire, en vous disant : « Vous pouvez toujours essayer ça. Mais c'est sans garantie d'efficacité. » Pas très encourageant. Et ils ont raison parce qu'il ne suffit pas d'une seule plante pour venir à bout de votre hypertrophie. Car le recours aux solutions naturelles nécessite une connaissance approfondie et l'accompagnement par un spécialiste. Car il faut savoir combiner entre eux plusieurs remèdes naturels pour obtenir de vrais résultats.

Si vous faites des recherches sur Internet, vous trouverez tout et n'importe quoi sur les remèdes naturels pour la prostate : « Mangez des graines de tournesol entre 17h et 19h » ; « consommez des œufs de caille pendant 2 semaines sur le même créneau horaire » ; « buvez 3 fois par jour avant les repas une demi-tasse de lait chaud mélangée avec 40 gouttes d'alcool à 20%... ! » Tous ces conseils semblent plus abracadabrants les uns que les autres.

Face à de telles inepties, de meilleurs experts de la santé naturelle ont été réunis pour mener une enquête en allant chercher l'information à la source. Après plusieurs mois de recherches, d'analyse d'études scientifiques, de rencontres avec des spécialistes, l'équipe des experts a identifié les solutions qui marchent vraiment. Ces solutions ont été regroupées dans un guide unique : « Prostate : le protocole naturel ».

AUGMENTATION DE VOTRE
DÉBIT URINAIRE DE 70%

Pour diminuer efficacement le volume de la prostate et retrouver un jet urinaire normal, il faut combiner l'action de plusieurs remèdes naturels. C'est là que réside la clé de la guérison. Les plantes permettent d'agir en même temps sur les 5 mécanismes à l'origine de l'hypertrophie de la prostate : rééquilibrage des hormones ; limitation de la prolifération cellulaire ; réduction de l'inflammation ; élimination des toxines ; décongestion de la prostate. Ces remèdes, longtemps réservés à quelques personnes bien informées, sont tous précieusement consignés dans le guide « Prostate : le protocole naturel ».

LE PYGEUM AFRICANUM AIDE
LA VESSIE À SE CONTRACTER
ET RALENTIT LA CROISSANCE
DES CELLULES DE LA
PROSTATE

Rappelons que depuis la nuit des temps, les tribus d'Afrique du Sud utilisent l'écorce d'un arbre pour traiter la « maladie du vieil homme ». Le Pygeum africanum aide la vessie à se contracter et ralentit la croissance des cellules de la prostate. En seulement un mois de traitement, vous pouvez obtenir une diminution de 35% du volume de votre prostate. Les baies du Palmier nain d'Amérique permettent d'augmenter de 70% le flux urinaire après 6 mois de supplémentation. Masser le bas du ventre et le bas du dos matin et soir avec un mélange d'huiles essentielles (recette en page 12 du guide) permet de diminuer la congestion de la prostate et de renforcer la sphère urinaire.

Plante sacrée chez les Incas, la maca réduit de presque 1,6 fois la taille de la prostate après seulement 21 jours de traitement. Cette tisane concoctée avec une plante des montagnes facilite la miction et agit comme un décongestionnant de la prostate.

Plus de 20 études cliniques ont démontré que l'extrait de racine d'ortie améliore les symptômes cliniques de l'hypertrophie bénigne de la prostate. L'association avec une plante très courante en Californie permet même d'obtenir jusqu'à 86% de diminution des symptômes. C'est-à-dire des résultats aussi efficaces que le finastéride (le médicament le plus fréquemment prescrit pour l'hypertrophie bénigne de la prostate).

Mais la plus importante et incroyable découverte, c'est que vous pouvez agir sur la taille de votre prostate en évitant toute chirurgie, tout médicament chimique, et même tout rendez-vous médical. Il suffit de modifier... votre alimentation !

CANCER DE LA PROSTATE :
ATTENTION AUX FAUX
DIAGNOSTICS

À 80 ans, 80% des hommes sont porteurs de cellules cancéreuses dans la prostate. Mais cela ne signifie pas qu'ils vont mourir d'un cancer de la prostate. Loin de là. Le cancer de la prostate est l'un des cancers de l'homme qui évoluent le plus lentement.

Passé un certain âge, certains médecins ne recommandent d'ailleurs pas de traitement lourd à leurs patients. Passé l'âge de 60 ans, votre médecin vous demandera certainement de pratiquer un dépistage du cancer de la prostate. C'est devenu systématique. Mais les deux principaux résultats de cette politique sont les suivants : stresser inutilement les patients et dépenser des fortunes dans les analyses médicales (33 millions d'euros par an !).

Deux examens sont pratiqués pour déceler un risque de cancer de la prostate : le « fameux » toucher rectal qui permet de déceler une éventuelle anomalie de la prostate et l'analyse sanguine pour doser le PSA, l'antigène spécifique de la prostate. Un niveau de PSA élevé peut être le signe d'un dysfonctionnement de la prostate. Mais cela ne signifie pas forcément qu'il y a un cancer : le taux de PSA augmente aussi avec une inflammation ou une hypertrophie de la prostate.

A cause d'erreurs d'interprétation de leur taux de PSA, des milliers de patients subissent des traitements lourds tels que la chimiothérapie ou la radiothérapie pour soigner un cancer fictif ! Ils deviennent incontinents. Ils deviennent impuissants. Parfois, la chirurgie tourne mal et c'est l'hémorragie.

ET JE NE SUIS PAS LA SEULE À
LE DIRE

Même le Docteur Richard Albin, l'inventeur du dosage de PSA en 1970, dénonce le désastre de santé publique engendré par sa découverte : « Jamais je n'aurais pu imaginer, quatre décennies plus tôt, que ma découverte allait provoquer un tel désastre de santé publique, engendré par la recherche du profit. Il faut arrêter l'utilisation inappropriée de ce dosage. Cela permettrait d'économiser des milliards de dollars et de sauver des millions d'hommes de traitements inutiles et mutilants. »

AGENDA N°88

DU 8 AU 10 DÉCEMBRE 2020 : CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE AFRICAINE 2020 (EN LIGNE)
L'édition 2020 de la Conférence économique africaine, organisée conjointement par la Banque africaine de développement (BAD), la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), est prévue de se tenir virtuellement du 8 au 10 décembre 2020.

Le thème de la Conférence de cette année est : « L'Afrique après le COVID-19 : accélérer les progrès vers un développement durable inclusif ».

La Conférence permettra à des universitaires de renom et à de jeunes chercheurs de présenter aux responsables politiques et aux décideurs leurs travaux de recherche axée sur des solutions.

Lignes directrices sur les soumissions:

Les auteurs intéressés doivent soumettre leurs travaux à l'adresse www.uneca.org/aec2020 et par courriel à l'adresse aec2020@un.org. Seuls les documents complets traitant du thème de la Conférence seront pris en considération pour présentation. La Conférence donnera la priorité aux documents axés sur les solutions.

Date limite de soumission des articles : 21 septembre 2020

Notification de l'acceptation finale : 26 octobre 2020

Dernier jour d'inscription pour les présentateurs : 21 octobre 2020

La participation à la conférence est gratuite - pas de soumission d'articles ni de frais d'inscription.

11 DÉCEMBRE 2020 : 2^{ème} ÉDITION DU SALON DU SPORT DU GABON

Vous le savez certainement, le sport au travail est facteur de bien-être et de réussite professionnelle. Vous êtes une entreprise et vous souhaitez participer à ce salon organisé par le Cabinet Solutions Sport Conseils ? Inscrivez-vous maintenant ! Pour plus d'informations, appelez le 011 44 11 62.

19 DÉCEMBRE 2020 : 1^{ère} ÉDITION DES AWARDS DE LA MUSIQUE GABONAISE

La plateforme gabonaise de téléchargement de music, GSTORE MUSIC, organise la 1^{ère} édition des Awards de la musique gabonaise à l'Hôtel ONOMO.

Infoline : 062 37 17 17 / 077 95 71 49

Union Gabonaise
de Banque

BOURSE

du 21/07/2020 au 01/10/2020

*Devises/FCFA	21/08/2020	01/10/2020	Variation
USD - Dollar américain	552,5725	558,8154	1,13%
GBP - Livre britannique	731,7843	722,4234	-1,28%
CAD - Dollar canadien	419,7557	420,1700	0,10%
CHF - Franc suisse	608,8755	607,2045	-0,27%
ZAR - Rand sud-africain	32,0120	33,6376	5,08%
JPY - Yen japonais	5,2399	5,2958	1,07%
AED - Dirham des Emirats Arabes Unis	150,5817	152,0883	1,00%
CNY - Yuan	80,0314	82,2598	2,78%
MAD - Dirham marocain	60,1470	60,4986	0,58%

	21/08/2020	01/10/2020	Variation
Brent (USD / Baril)	44,90	42,30	-5,79%
WTI (USD / Baril)	42,58	40,22	-5,54%
Or (USD / once)	1 947,26	1 885,82	-3,16%
CAC 40 (EUR)	4 977,23	4 803,44	-3,49%
Euro stoxx 50 (EUR)	3 273,98	3 193,61	-2,45%
DOW JONES (USD)	27 692,88	27 781,70	0,32%

Taux BEAC en vigueur

Taux d'intérêt des appels d'offres :	3,25%
Taux de facilité marginale BEAC	5,00%
Taux de facilité de dépôt	0,00%

* Cours publiés par la Banque des Etats de l' Afrique Centrale-BEAC

LE LEADER DU CONSEIL IMMOBILIER



LES DOSSIERS DU MOIS

LOCATION



BUREAUX – BICP

Batterie 4 – Feux Tricolores

- 1er Etage Espace Co-Working
- Rez de Ch. annexe 1 50m2 vitrine
- 1er Etage 100m2 Annexe 2
- 12 000 FCFA le m2



VILLA (Sablière)

- 4 Chambres – 2 Salons – 1 Piscine
- 1 Cuisine – 3 Salles de bain – 3 WC
- 1 Groupe Electrogène – 1 Cuve d'eau
- 1 Interphone – 1 Gardien H24
- Meublée ou semi Meublée



DUPLEX (Sablière)

- 3 Chambres – Salon
- 1 Cuisine – 2 Douches – 3 WC
- Parking de Voitures



BUREAUX – CIMA

Centre-Ville

- 1er Etage, 685m2
- 2eme au 4ème Etage : 530m2
- 15 000 FCFA le m2

NB : Réservé aux Organismes Internationaux



BUREAUX – LOUIS

Louis

- 1er Etage 230 m2
- 2eme Etage 230 m2
- 3eme Etage 230 m2



APPARTS MEUBLES

- Studios
- 1 Chambre – Salon
- 2 Chambres – Salon
- 3 Chambres – Salon
- Parking voitures – Wifi – Canal+
- Possibilité locations longue durée

VENTE



PROJET VILLAS jumelées

Les Hauts D'Angondjé

- 4 Chambres – Salon
- 1 Cuisine – 2 Douches – 3 WC
- Parking
- NB : Vente en état Future d'Achèvement



VILLA D'ARCHITECTE

Angondjé-Amissa Bongo

- 2 Chambres – Salon
- Cuisine – Douches – WC
- Local Annexe – Gardien- Buanderie
- Puits – Pompe – Suppresseur -parking



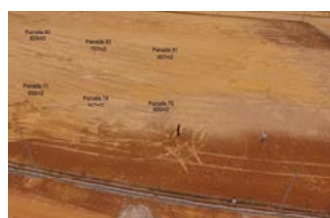
DUPLEX - OWENDO

- 3 Chambres- Salon –Salle A manger
- 1 Cuisine – Douches – WC
- Terrain de 228m2



APPARTEMENT CENTRE VILLE

- 3 Chambres- Salon
- 100m² - 2° étage
- Possibilité de profession libérale



TERRAINS

Libreville - Owendo

12 000m2

Libreville - Angondje

170m2 à 7ha

Abidjan - Cocody 2 Plateaux - 7ème Tranche

7200m2

Ouverture de compte en ligne

Ouvrez votre compte bancaire en quelques clics à tout moment !

<https://leclient.bgfi.com>



Tél N°court : 8888
(+241) 11 79 61 50
Email : eqc@bgfi.com
www.groupebgfibank.com



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir